

CHOUX-LE-OU-NON
Apprenez tout et notre re-
présentant se fera un plaisir
d'aller vous chercher et vous
vous reconduira à votre
salon et voir nos
AUTOS USAGES
'39 - Pontiac - \$895
(Nouvel - Spécial - No 2192)
DUVAL MOTORS Ltée
3000 STE-CATHERINE EST - FR. 3110
Succursale du Nord 529 Jarry (N.), 5751
300 ST-AMANT - 154 Ave Victoria (N.), 5096 7533

Le Canada

MERCI, MAMAN !
KIK
Qualité et quantité
DELICIEUX GLACE
5 GRANDS VERRES 6¢

VOL XXXVII — No 234

Temps probable : neige (v. détails p. 3)

MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1940

Minimum, hier : 7 — Maximum, hier : 19

PRIX : TROIS SOUS

UNE TROISIÈME DIVISION RUSSE EST CERNÉE

Deux cadavres remontés à la surface

Les sauveteurs sont encore à 2,500 pieds des victimes et travaillent lentement

25 rescapés

Le désastre s'est produit dans une petite ville de la Virginie occidentale

Accident inexplicable

Bartley, Virginie occidentale, 10. (P.A.) — Une explosion a tué, ce soir, au moins 2 hommes et en a emmuré environ 94 autres dans une mine de charbon. Les prisonniers de la terre sont à environ deux milles de la surface. On craint que l'on n'ait à faire face à un désastre. M. W.-C. Sturgis, inspecteur minier, a annoncé, un peu avant minuit, que 47 des ouvriers avaient réussi à se sauver. Huit équipes de sauveteurs travaillent d'arrache-pied pour atteindre le plus tôt possible les malheureux, mais à minuit ils étaient encore à 2,500 pieds d'eux et le travail d'excavation, très pénible, ne se poursuit que très lentement. 300 manœuvres sont prêts à faire aider si tôt que le besoin s'en fera sentir. On croit que 25 des 94 emmurés ont des chances d'être sauvés. Jusqu'ici on n'a remonté à la surface que deux cadavres. L'explosion s'est produite dans la mine numéro 1 de la Pond Creek Coal Corporation, 125 hommes étaient au travail au moment de l'accident. Ce lieu-ci s'est produit vers 3 heures 30, cet après-midi. Il a été impossible de déterminer immédiatement la cause du désastre. Une foule de 1,000 à 2,000 personnes s'est rassemblée autour de l'orifice du puits de la mine et elle y attend tristement des nouvelles.

Conseillers élus par acclamation autour de Québec

Seize conseillers ont été élus et treize autres élus à la mise en nomination

Québec, 10. (P.C.) — Seize conseillers municipaux ont été élus et treize autres ont été élus à la mise en nomination qui a eu lieu, aujourd'hui, dans douze municipalités. Les élections auront lieu lundi prochain dans trois des municipalités, où il y a contestation. Les conseillers élus sont : Beaufort (parisse) : MM. Joseph Verret, Alfred Tremblay et Napoléon Garneau. Beaufort-Ouest : MM. David Drouin, Jos. Dubeau et J.-Honore Guillot. Cap-Rouge : MM. Adélis Bacon, J.-Paul Fréchette et Auguste Bourbeau. St-Romuald : M. Omer Roberge. Saint-Agapit : MM. Arthur Desrochers, Avellin Beaudet et Médard Boucher. St-Augustin : M. Antonio Soudard, Donat Laberge, Pierre Tardif, Sainte-Foye : MM. Edmond Gagnon, J.-B. Boivin et Arthur Brown. Valcartier : MM. Percy Goodfellow, Ernie McBain et Auguste Paquet. Pont-Rouge : MM. Armand Bussière, A. Frenette, G. Maranda, Charlesbourg-Ouest : MM. Ferdinand Bourret, Honoré Sanfaron et Arthur Beaulieu. A Saint-Romuald, les adversaires en présence sont : au siège numéro 1, M. Arthur Tremblay et M. Théo. Le mieux et au siège numéro 2, M. Edouard Hethington et M. Etienne Dumont ; à Saint-Georges-de-Beauce, les candidats sont : MM. Albert et Armand Veilleux ; à Clerville, au siège numéro 1, M. P. Morissette et M. A. Gignac ; au siège numéro 2, M. Ernest Desourdy et M. Patrick Hughes ; au siège numéro 3, MM. Denis Trépanier, Léon Deshaire et Emile Gignac.

UN CHIEN POLICIER ALLEMANDS'ATTAQUE A UN JEUNE DAIM

Buffalo, 10. (P.A.) — Un chien policier allemand a sauté au-dessus d'un fossé de huit pieds, dans le jardin zoologique de Buffalo, aujourd'hui, et il s'est attaqué à un jeune daim. Le gardien John Novak a mis le chien en fuite et il a sauvé ainsi l'animal.

L'échevin Lenihan subira son procès

Calgary, 10. (P.C.) — L'échevin Patrick Lenihan, accusé en vertu des mesures de guerre, devra subir son procès. C'est ce qu'a décidé le magistrat D. C. Sinclair à l'issue de l'enquête préliminaire. Le cautionnement de M. Lenihan qui avait été fixé à \$250 ne sera pas changé. Lenihan fut expulsé du parti communiste à Calgary récemment.

Dans quatre secteurs l'ennemi est repoussé en U. R. S. S.

Au nord-est du lac Ladoga, l'Armée rouge essuie aussi un nouvel échec — Les Finlandais lui tuent 200 hommes et lui font 40 prisonniers — Toute la région de Suomussalmi est nettoyée des troupes soviétiques

Récit d'un journaliste qui a atteint le front

Helsingfors, 10. (P.A.) — On rapporte, ici, ce soir, que les troupes finlandaises qui combattent dans le centre du pays ont cerné une nouvelle division de l'Armée rouge, jusqu'en Russie, à l'est de Suomussalmi, les vestiges des 44e et 163e corps d'armée de Moscou qui ont été si cruellement décimés depuis le début de la nouvelle année. La 3e division soviétique qui serait maintenant en train de se laisser exterminer se trouverait dans la région de Kukkammo, située à environ 60 milles au sud de Suomussalmi.

Le Reich autorisé à exporter au Mexique

Les Alliés lui permettent de payer en marchandises une dette de \$5,000,000

Matériel de guerre

Berlin, 10. (P.A.) — Les Allemands du Reich ont été avertis, aujourd'hui, qu'ils "doivent de leur propre gré réduire leurs achats" d'objets qui ne sont pas encore rationnés, ou, sinon, on emploiera la force pour les obliger à dépenser moins de leur revenu.

Cet avertissement a été publié par "Das Schwarze Korps", organe des gardes d'honneur d'Hitler, qui ajoute qu'un projet est actuellement sous considération afin de forcer les ouvriers à épargner. Ce plan consisterait à payer partiellement les salaires en certificats, remboursables dans plusieurs années.

Les autorités du Reich ont mis de l'avant une méthode à suivre pour restreindre ce qui est considéré être une vague d'achat excessif d'objets non-rationnés, de sorte que les industries productrices de ces derniers produits puissent se consacrer plus entièrement à la fabrication d'armements nécessaires. On prétend, en effet, que, en réduisant les dépenses de l'argent dont dispose la population, le gouvernement arrêterait immédiatement de tels achats, et qu'il obtiendrait, ainsi, plus de comptant pour la guerre qui se poursuit. "Das Schwarze Korps" ajoute que l'Etat nazi tente de réduire le revenu, tout comme il considère qu'il est nécessaire de réduire le pouvoir d'achat. Cet organe a clairement laissé entendre que l'on aura recours aux grands moyens, si nécessaire il y a. Traitant des dépenses faites par le Reich pour des armements et autres mesures destinées à accroître le prestige de l'Allemagne de par le monde, le journal ajoute : "la réduction du pouvoir d'achat est le prix d'admission payé par chaque citoyen allemand pour l'entrée du Reich dans la constellation mondiale des puissances".

Cette vague qui a incité la population à acheter toutes les choses qui ne sont pas encore rationnées est attribuée, en partie, à une réaction psychologique. On craint l'épuisement des produits et l'inflation occasionnée par une autre émission de papier monnaie et de petites pièces d'aluminium.

Une ouvrière, qui dépense toutes ses économies en achetant des objets non absolument nécessaires, a expliqué que "l'apparition des pièces d'aluminium était de mauvais augure".

Dans l'intervalle, on rapporte que les autorités du Reich allemand considèrent actuellement l'opportunité d'abolir les cartes de rationnement du pain. Au lieu de décliner, depuis que le rationnement du pain était imposé, et la consommation en a augmenté, et plusieurs personnes qui ne mangent pas de pain avant le début des hostilités ont commencé à s'en procurer, dès que les cartes devinrent nécessaires pour en acheter.

Le ministre de l'Economie, M. Walter Funk, qui est également président de la Reichsbank a fait officiellement allusion, le 2 janvier, au fait que le gouvernement obligerait la population à épargner, au cours d'un discours prononcé à Salzbourg. A cette occasion, il a incité les Allemands à faire des économies plutôt que d'acheter des produits qui ne sont pas immédiatement nécessaires. "Plusieurs achètent largement d'importants objets, même des bains", a-t-il dit, alors, "Des bains ne peuvent être ni mangés ni portés comme vêtements. Et d'autres part, ni le percepteur, ni le médecin n'accepteront de bains en paiement de leurs services."

Suomussalmi, en face de la frontière russe. Ce fait ne manque pas d'intérêt parce qu'il révèle que, depuis le début des hostilités, les soldats d'Helsingfors ont réussi, dans quatre secteurs du front oriental, à reconduire l'ennemi jusqu'à son territoire. Un communiqué de l'état-major finlandais annonce, entretemps, qu'un bataillon ennemi a été dispersé, au nord-est du lac Ladoga. 40 prisonniers ont été capturés et les soldats rouges ont laissé 200 de leurs morts sur le terrain.

Le communiqué poursuit : "A Suomussalmi, nos troupes, avançant dans la direction de Raate, ont atteint la frontière russe et ont nettoyé complètement la région des soldats de Moscou qui l'infestaient." Cette affirmation est confirmée par M. Thomas Hawkins, correspondant de la Presse Associée, dans la région de Raate. M. Hawkins assure que les Russes sont partout en fuite et que les Finlandais ont atteint la frontière. C'est la première fois qu'il n'y a plus de Russes, depuis le commencement de la guerre, dans la région de Suomussalmi. M. Hawkins qui a visité le champ de bataille où la 44e division rouge a été détruite dit aussi qu'il a pu constater personnellement que ce corps d'armée était l'un des meilleurs de l'Armée rouge et qu'il avait participé à la campagne de Pologne. Il a trouvé la ville de Suomussalmi complètement détruite. Il a vu aussi des centaines d'obus, des canons, de camions et de tanks russes abandonnés partout, le long d'une route longue de plus de 4 milles, qui a servi de champ de bataille aux Russes et aux Finlandais.

Soixante-huit blessés dans les gares anglaises

Londres, 10. (P.C.) — Au moins 68 personnes ont été blessées dans des accidents survenus dans les gares de chemin de fer de Birkenhead et de Manchester.

Le Japon doit signer un pacte de non-agression avec Moscou

Protestation anglaise adressée aux Etats-Unis

Washington, 10. (P.A.) — On a appris, ici, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne avait adressé une note de protestation aux Etats-Unis. Elle y dit que la nouvelle loi de neutralité de ce pays, parce qu'elle oblige les navires anglais à ne prendre à leur bord que des marchandises payées, pour les transporter ailleurs dans le monde, place ces derniers dans une position défavorable vis-à-vis des navires neutres. Ceux-ci peuvent transporter ailleurs des marchandises achetées aux Etats-Unis à crédit, ce que les vaisseaux anglais ne peuvent pas faire. D'où le désavantage dont souffre la flotte marchande britannique.

Londres ne renverrait pas son ambassadeur à Moscou

On indique, dans la capitale anglaise, que les Alliés lâchent complètement la Russie

La Finlande

Londres, 10. (P.C.) — Sir William Seeds, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Moscou, et lady Seeds, sa femme, sont revenus à Londres, aujourd'hui, pour y prendre des "vacances". Cependant, dans les milieux politiques bien informés, on dit qu'il est bien possible qu'il ne retourne pas à son poste. Le ton avec lequel, dans son dernier discours, le premier ministre du cabinet anglais, M. Neville Chamberlain, a parlé de l'agression russe en Finlande indique clairement, dit-on, que les Alliés ne feront rien pour amadouer Moscou, à moins que l'Armée rouge ne se retire complètement du territoire de la petite république balte qu'elle a brutalement envahie.

Selon l'information que sir William a rapportée de Moscou, selon les déclarations de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Londres, il faut admettre que la Russie est déterminée à poursuivre coûte que coûte sa campagne finlandaise. D'autre part, les Anglais se servent du fait que les petits pays

Héligoland et l'île de Sylt bombardés

OFFICIER TCHECOSLOVAQUE A MONTREAL



Assis : le colonel Oldrich Spaniel, de l'état-major de l'armée tchécoslovaque, en mission officielle au Canada, photographié hier à l'hôtel Windsor. Debout : M. Jar Mniszo, vice-consul de la république tchécoslovaque à Montréal. (Photo CANADA.)

La Roumanie décidée à ne céder aucun territoire à la Hongrie

BREVET D'EXCELLENCE REMIS AUX CANADIENS COLONIAL AIRWAYS

Washington, 10. (P.A.) — La commission de l'aviation civile des Etats-Unis a accordé, aujourd'hui, un certificat aux Canadian Colonial Airways, l'autorisant à continuer leurs opérations entre Montréal et New York, via Albany. Ce certificat atteste officiellement de l'excellence de ce service aérien. Les Canadian Colonial Airways sont autorisés à transporter des voyageurs, du courrier et des marchandises.

Le gouvernement de Bucarest, avec l'appui de l'Italie qui travaille activement à consolider sa position contre la Russie, dans les Balkans, est prêt à faire des propositions concrètes à Bucarest

Le cas de la Bulgarie et de la Yougoslavie

Bucarest, 10. (P.A.) — Des porte-parole officiels de la Roumanie ont assuré, ce soir, que leur pays était prêt à régler les vieux différends qui l'opposent à la Hongrie. Ils se sont empressés d'ajouter, cependant, qu'il ne pouvait pas être question de cession de territoire roumain. La Hongrie veut recouvrer la Transylvanie, ancienne province de l'empire austro-hongrois, qui fut donnée à la Roumanie par les traités de paix. En dépit de l'insistance que les Roumains mettent à dire qu'ils garderont toutes les terres qu'ils possèdent actuellement, les diplomates étrangers croient de plus en plus que le roi Carol peut faire bientôt certaines concessions, surtout si le gouvernement de Budapest, dans ses manœuvres, tout l'appui de l'Italie fasciste.

Selon des rapports que l'on a reçus, ici, de la capitale hongroise, les ministres aux Affaires étrangères de l'Italie et de la Hongrie, le comte Ciano et le comte Csaky, ont, au cours de leurs entretiens de Venise, en fin de semaine, étudié cette question et préparé un programme pour la vider pacifiquement.

Selon le plan romain que le gouvernement de Budapest aurait accepté, la Hongrie cesserait, pour le moment, de réclamer la Transylvanie, si la Roumanie lui promettait formellement de participer à une révision des traités de la dernière guerre, à la fin du conflit actuel. En retour de cette promesse que l'Italie garantirait elle-même, la Roumanie recevrait l'assurance de l'appui entier des fascistes et des Hongrois au cas où les Russes attaquerait la Bessarabie, une de leurs anciennes provinces que la Roumanie leur prit en 1918.

On comprend aussi, ici, que l'Italie a un projet identique pour faire s'accorder la Roumanie et la Bulgarie. Cette dernière désire que le gouvernement de Bucarest lui rende la région de Dobruja, prise par la Roumanie toujours, après la dernière grande guerre.

On a aussi l'impression à Bucarest, que, selon le plan italien, la Roumanie devrait céder à la Hongrie et à la Bulgarie les régions purement hongroises et bulgares qu'elle administre présentement. Dans les régions, où les nationalités sont très mélangées, (Suite page six)

C'est ce que déclare M. Toshio Shiratori, ancien ambassadeur de Tokio à Rome — Il dit aussi que son pays doit chercher à s'entendre avec l'U.R.S.S. plutôt qu'avec les Etats-Unis — L'axe Rome-Berlin

Pour régler l'"incident de Chine"

Tokio, 10. (P.C.-Havas) — M. Toshio Shiratori, ancien ambassadeur du Japon en Italie et, un temps, un fervent partisan d'une alliance militaire japonaise avec l'axe Rome-Berlin, a demandé publiquement, ce soir, que son pays signe un pacte formel de non-agression avec la Russie soviétique. Il l'a fait dans un article qu'il a signé et que publie le journal Hochi. Ce diplomate, rappelé de Ro-

me en septembre dernier parce qu'il demandait avec trop d'insistance que l'Allemagne, l'Italie et le Japon signent une alliance militaire pour remplacer leur pacte anti-communiste, détruit par le traité germano-russe, écrit : "Les Etats-Unis et la Russie sont les seuls pays qui sont en position de gêner la nation japonaise dans la décision qu'elle a prise de créer un ordre nouveau en Asie. Comme il semble impossible d'en arriver à un accord avec les Américains au sujet du programme de politique continentale du Japon, la conclusion d'un pacte de non-agression avec l'Union soviétique nous aidera à disposer enfin de l'incident de Chine."

Un conflit avec la Russie serait pour nous une affaire beaucoup plus grave qu'un conflit avec les Etats-Unis, parce que nous avons avec la Russie une frontière commune. Depuis que nous avons fait une trêve dans les hostilités qui mettaient aux prises le Mandchoukouo et la Mongolie extérieure, depuis que nous avons réglé avec Moscou plusieurs de nos vieux différends, les deux pays sont dans une position plus favorable que jamais pour s'entendre parfaitement et je ne doute pas un instant que la

(Par la Presse Canadienne)

Le 11 janvier 1915. — On mande de Salisbury, que seize soldats du Corps expéditionnaire canadien ont succombé à la méningite. Les derniers rebelles sont faits prisonniers au Transvaal. De lourdes pluies forcent de ralentir les opérations militaires en Pologne.

L'U.R.S.S. reproche aux Alliés de trop s'intéresser aux pays balkaniques

Moscou, 10. (P.A.) — La guerre économique que la Grande-Bretagne livre au Troisième Reich, dans les Balkans, agace énormément les Russes. La Pravda, le journal du parti communiste, n'a pas pu s'empêcher, aujourd'hui, de se livrer à une violente sortie contre Londres, à ce sujet, et, dans son long article, elle accuse les obtiens que la guerre actuelle se pro-Britanniques de ne rien négier pour page à l'est et au sud-est de l'Europe. Critiquant l'Angleterre parce qu'elle expédie des capitaux dans les Balkans, la Pravda ajoute que les Anglais se servent du fait que les petits pays

du centre et de l'est européens sont économiquement et financièrement dans un état de dépendance pour les entraîner dans le conflit. La Pravda mentionne particulièrement la Yougoslavie, la Bulgarie, la Turquie et la Grèce. Les Alliés sont en train de négocier des accords commerciaux avec ces pays et, dans certains cas, ils leur offrent d'importants crédits pour se les rendre favorables.

Poursuivant sa propre diplomatie commerciale, la Russie a commencé, aujourd'hui, des négociations de la plus haute importance avec une délégation commerciale du Japon.

A quatre reprises, les aviateurs de la Royal Air Force vont laisser tomber leurs projectiles sur ces bases aériennes du Troisième Reich — Une chaussée aurait été rendue inutilisable

Deux avions allemands détruits contre un anglais

Londres, 10. (P.C.) — On a appris, ce soir, que des habitants de la ville danoise de Tonder, localité située tout près de l'île allemande fortifiée de Sylt, croient que des avions anglais qui ont bombardé, à plusieurs reprises, aujourd'hui, cette base aérienne du Troisième Reich, ont touché avec leurs bombes

une chaussée qui reliait l'île à la terre ferme. Ces personnes disent que trois bombes sont tombées à proximité de la chaussée, au début de l'après-midi, et que l'une d'elles paraît l'avoir touchée. Tous les trains qui circulent sur cette chaussée, entre Sylt et la terre ferme, auraient été immobilisés.

Londres, 10. (P.C.) — Des avions de la Grande-Bretagne sont allés bombarder, aujourd'hui, les bases aériennes du Troisième Reich, pendant que les Anglais se hâtent de parachuter le plus grand champ de mines que le monde n'ait jamais vu, en guise de représailles contre le fait que les nazis ont intensifié, ces derniers temps, leurs attaques aériennes contre la navigation marchande britannique.

Les îles de Sylt et d'Héligoland ont été attaquées par des appareils de la

Royal Air Force. Il y a eu aussi, au-dessus de la mer du Nord, un violent combat aérien entre des avions de reconnaissance anglais et une escadrille des fameux Messerschmitts bimoteurs 110, les meilleurs avions de chasse et de combat de l'Allemagne. Les Allemands ont descendu un appareil anglais, mais ils ont perdu deux de leurs Messerschmitts, capables d'une vitesse de 370 milles à l'heure. L'un de ces derniers est tombé à la mer. L'autre n'a été si avarié qu'il a dû faire un atterrissage forcé au Danemark.

Entretiens, dans les grandes voies maritimes qui conduisent, par la mer du Nord, dans les ports de l'est des îles anglaises, des unités navales britanniques sont en train de couiller les dernières mines qui complèteront la ligne Maginot maritime de la Grande-Bretagne. Un écran de formidables engins explosifs, construits au coût de \$125,000,000, protégera désormais contre les sous-marins et contre les navires de surface allemands qui voudraient se risquer trop près des côtes britanniques, la navigation, le long des côtes orientales anglaises. Le nouveau champ de mines s'étend d'une distance variant entre quatre et huit milles du rivage jusqu'à, en certains endroits, trente milles au large. C'est un piège gigantesque qui

(Suite page six)

L'emprunt de guerre du Canada et les Etats-Unis

Les compagnies américaines qui ont des filiales dans le Dominion y participeront

Question délicate

Ottawa, 10. (P.C.) — Le directeur de l'une des plus importantes compagnies qui soient, au Canada, contrôlées par des capitaux américains, a déclaré, ce soir, que l'institution qu'il dirige souscrirait largement à l'emprunt de guerre que le Canada va lancer lundi prochain. Il a fait cette déclaration après avoir consulté trois autres compagnies qui sont dans une situation analogue et qui ont décidé, toutes trois, de prendre leur part de cet emprunt. "L'argent que nous prêterons, a-t-il dit, est déjà au Canada et hors de la juridiction des Etats-Unis. Dans un cas comme celui-ci, à mon avis, la loi de neutralité ne peut pas s'appliquer."

Washington, 10. (P.A.) — Les experts légaux du gouvernement américain ont dit, aujourd'hui, que les compagnies subsidiaires des corporations des Etats-Unis, si elles sont incorporées selon les lois du Canada, peuvent investir leurs profits ou leurs surplus dans les emprunts de guerre du Canada, sans violer le moins du monde la loi de neutralité, adoptée par le Congrès des Etats-Unis, en novembre dernier, et qui interdit aux Américains de prêter de l'argent à des puissances belligérantes. Ces subsidiaires sont considérées, ici, comme des compagnies étrangères sujettes à la loi canadienne.

Il ne serait pas légal, cependant, qu'une compagnie américaine transfère à sa filiale canadienne des sommes d'argent afin que la filiale canadienne les prête au gouvernement du Canada.

New-York, 10. (P.A.) — Les capitalistes des Etats-Unis qui ont des milliards de dollars d'investis au Canada craignent que la position favorable qu'ils occupent, dans les affaires du Dominion en guerre, ne soit compromise par le fait que, d'après la loi de neutralité de leur pays, ils seront incapables de participer à l'emprunt de guerre canadien qui doit être lancé la semaine prochaine. C'est ce que l'on a rapporté, aujourd'hui, dans les milieux bien informés de Wall Street. Les directeurs de grosses corporations qui ont des subsidiaires au Canada ont dit, appris par les banques canadiennes et par d'autres voies que les conditions de l'emprunt du

(Suite page six)

COLLISION ENTRE UN TRAM ET UN CHASSE-NEIGE

Quatre passagers d'un tram du circuit Papineau ont été secourus, vers 11 heures hier soir, dans une collision qui s'est produite entre ce véhicule et un chasse-neige de la Ville de Montréal. Cet accident s'est produit en face du numéro 2089, avenue Papineau, soit au pied de la côte entre la rue Sherbrooke et la rue Ontario. Le tram, qui a presque déraillé, a monté sur les roues du chasse-neige, demeurant pendant quelque temps incliné à quarante-degrees. Les passagers en question ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, où on nous a dit, plus tard, qu'ils souffraient de choc nerveux et qu'ils avaient pu retourner chez eux. Le chasse-neige suivait le tram, voyageant vers le nord, avenue Papineau, au moment de la collision, dont on ignore la cause. Le lieutenant Poupart, du poste de police de la rue Frenetac, a fait enquête, avec les agents de radio-police.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

Nouvel écho de la faillite d'un petit journal du matin

"L'illustration Nouvelle" revient devant la Cour des faillites — Créanciers impayés

Déficits constants

La banqueroute de "L'illustration Nouvelle", dont la liquidation avait été suspendue en 1936 à la suite d'un règlement qui, toutefois, n'a pas été respecté, est revenue hier devant la Cour supérieure siégeant en faillite, lorsque l'honorable juge Louis Boyer a ordonné à la Fédération des Journalistes canadiens Incorpo- rée, de remettre à M. Georges Dulos, liquidateur à la faillite de la Société des journalistes canadiens Incorpo- rée, tout l'actif de cette dernière et à l'intime à la Fédération l'ordre d'évacuer les bureaux de "L'illustration Nouvelle".

Cette affaire est assez compliquée. Rappelons que le journal "L'illustration Nouvelle", connu autrefois sous le nom de "L'illustration", était la propriété et à peu près le seul actif de la compagnie intitulée "La Société des journalistes canadiens Incorpo- rée". Cette société faisant de mau- vaises affaires, elle avait été mise en liquidation sur l'ordre de la Cour et, après bien des procédures, où MM. Camille Houde, Eugène Berthiaume et J.-L. Dandaneau étaient inter- vus, la liquidation avait été suspendue. Mais, comme les créanciers, MM. Georges Dulos, avaient été nommés liquidateur et il avait procédé à la li- quidation des bénéfices des créanciers ordinaires et privilégiés.

C'est alors qu'une nouvelle com- pagnie se forma sous le nom de "La Fédération des journalistes canadiens Incorpo- rée", laquelle, par une entente entre MM. Houde, Dandaneau, Ber- thiaume et le liquidateur, acheta tout l'actif de la liquidation, c'est-à-dire le nom du journal, l'achalandage, les abonnés, les annonceurs, le numéro de téléphone etc., à la condition de payer les créanciers privilégiés, de désintéresser, dans une certaine mesure, les créanciers ordinaires et de verser une somme globale de \$10,000 à la liquidation proprement dite.

Or la Fédération des journalistes n'a pas rempli ces engagements et, représenté par Me Philippe Brail, C.R. de l'étude juridique de Mes Brail et Campbell, le liquidateur, Me Dulos, a demandé à l'honorable juge Boyer d'annuler la vente et d'ordonner à la Fédération des journalistes de remettre à la liquidation, c'est-à-dire au liquidateur de la Société des journalistes, tout l'actif de cette dernière, actif qu'elle avait acheté moyennant certaines conditions qui n'ont pas été remplies. La requête présentée à la Cour à ce sujet allé- guait non seulement que la Fédération exploitait le journal à perte et subissait des déficits de plusieurs mil- liers de dollars chaque mois, mais, de plus, qu'elle exploitait l'actif de la Société des journalistes au détriment des créanciers de cette Société en li- quidation.

L'honorable juge Boyer a accordé cette requête et il a ordonné la re- mise de l'actif hier matin, faisant dé- fense en même temps à la Fédération de se servir du nom du journal et lui ordonnant de vider les bureaux.

Il y a, de plus, une requête en fail- lite dirigée contre la Fédération des journalistes Incorpo- rée, laquelle est rapportable le 19 janvier. Entre temps, la Cour a nommé Me Dulos séquestre intérimaire à la Fédération.

Me Philippe Brail, avocat du liqui- dateur, présentait une requête en li- quidation pour obtenir la permission de continuer les affaires. Actuellement le liquidateur a le droit de prendre possession de l'actif de la Société comme de la Fédération. La majorité des actions de la Fédération appar- tiennent, dit-on, à M. Eugène Ber- thiaume. Outre ces actions, il y a aussi des obligations.

Il y aura d'autres développements sous peu.

Aux Anciens de Meilleur

L'Assemblée générale de l'Amicale des Anciens de Meilleur aura lieu dans la salle de l'école, 2237, rue Ful- lum, le 15 janvier prochain. Il y aura séance de boxe et de lutte. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ro- land Bélanger, 2341, rue Ontario. (c.)

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
112, rue Saint-Jacques
Tél. 8177 MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS
P. PHILIPPE BRAIS, C.R.
A. J. CAMPBELL, LL.B.
L. P. DE GRANDPÉRIE
Edifice Banque Royale
360, rue Saint-Jacques
MONTREAL

W. F. MERCIER, B.A., LL.B.

Edifice "Métropole"
rue Notre-Dame et Chambré 1003
Téléphones: 8177, 8178
Bureau: L.A. 8482; Domicile: AT. 4201

Léonard-C. ARCHAMBAULT

AVOCAT ET PROCUREUR
60, rue Saint-Jacques
Harbour 2438

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique

le 10 janvier 1940

Président: L'honorable juge Sur- veyer.

Les jugements suivants furent ren- dus: The New Adath Jeshurun Congrega- tion contre De D. Vallancourt et au- tres; jugement nommant arbitres pour procéder au bornage.

Purdy Bakery contre Dame Ann Lu- mouchik et autres; jugement autori- sant à amender déclaration.

Bank of Canada National contre J.-J. Guay et autres; jugement accord- ant motion pour détails.

Stephen Winterhalt contre H. Butler; jugement autorisant examen avant dé- fense.

B. Cooperman contre G.-B. Girard; jugement accordant motion pour pé- mption.

Cameo Metal Seal and Label Co Li- mited contre Tasty Chip Co; jugement accordant motion pour détails.

Dame Mabel Cornillon contre Ed- ward Victor Carita Lecour; jugement déclarant la demande séparée de la demande de la défenderesse.

C.-N. Racicot contre Roland De- lorme; motion ordonnant l'interroga- toire de la défenderesse, date à être fixée entre les parties.

C.-N. Racicot contre Roland De- lorme; motion ordonnant l'examen de la défenderesse, date à être fixée entre les parties.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

Edgar Bouvier contre Dame Rose Emma Moreau et vir; motion ordon- nant au demandeur, date à être fixée.

Commission des Accidents du Travail de Québec contre Dame Marguerite Montpetit et autres; motion ordon- nant la réunion des deux contestations pour fins d'interrogatoire.

Dame Maria Mathieu et autres con- tre Eusèbe Pelletier et autres et Ban- que Canadienne Nationale et autres, s. jugement ordonnant acte aux de- mandeurs du désistement produit par les défendeurs.

La victime d'une chute de trottoir devra donner avis

Si elle ne le fait pas dans les dix jours de l'accident, la ville n'est plus res- ponsable

Un exemple

Les personnes qui glissent sur un trottoir glacé et non recouvert de sable peuvent poursuivre la ville en dommages. Mais, pour cela, elles de- vront tout d'abord donner un avis à la ville dans les dix jours de l'acci- dent. L'action sera rejetée si cet avis n'est pas donné, sauf dans le cas de force majeure et même alors aucune excuse ne sera acceptée pour le dé- faut d'avis si dans les dix jours de l'accident la victime a pu commu- niquer avec quelqu'un, parent, ami ou connaissance.

Nombreuses sont les légitimes ré- clamations que nos Tribunaux re- fusent parce que cet avis n'a pas été donné. C'est ainsi d'ailleurs que l'honorable juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, a rejeté avec dé- pens, hier après-midi, l'action en dommages au montant de \$2,900 intentée par Mlle A. Ménager, couturière en fourrure, contre la Cité de Montréal à la suite d'une chute sur un trottoir glacé. Dans cette affaire la victime a subi son accident le 30 novembre 1938 et a donné son avis le 15 mars 1939, soit longtemps après le délai de dix jours. Or, dans ce délai la victime a reçu des amis et, conséquemment, elle n'a pas d'excuse de ne pas avoir fait donner son avis. Cette raison est suffisante à elle seule pour faire re- jeter sa réclamation, qu'elle soit justifiée ou non, et c'est ce que la Cour a fait.

Voici, pour ceux qui ne le savent pas déjà, les dispositions de la loi re- latives à cette affaire:

"Nonobstant toute loi à ce contrai- re, nul droit d'action n'existe con- tre la cité pour dommages corporels résultant de blessures corporelles infligées par suite d'un accident ou pour dommages à la propriété mobilière ou immobilière, à moins que, dans les trente jours de tel accident ou de tels dommages, et, dans les cas d'accident et de dan- mages résultant d'une chute sur un trottoir ou sur la chaussée, à moins que, dans les dix jours de tel acci- dent, un avis écrit n'ait été reçu par la cité mentionnant en détail les dommages soufferts indiquant les noms, prénoms, occupation et adresse de la personne qui les a subis, donnant la cause de ces dan- mages, et précisant la date et l'en- droit où ils sont arrivés."

"Aucune action en dommages- intérêts ou en indemnité ne peut être intentée contre la cité, avant l'expiration de trente jours de la date de la réception de l'avis ci- dessus."

"Le défaut d'avis ci-dessus ne pri- ve pas cependant les victimes d'ac- cidents de leur droit d'action, si el- les prouvent qu'elles ont été empê- chées de donner cet avis par force majeure ou pour d'autres raisons analogues jugées valables par le juge, ou le tribunal, mais aucune raison ne peut être déclarée telle, si ladite victime a pu communiquer avec quelque parent, ami ou con- naissance au cours des dix jours ci- dessus mentionnés ou si, dans le même délai, elle a signé un écrit en faveur des tiers par lequel elle leur transporte une partie de sa récla- mation."

Cet article est formel, de dire le juge, et la jurisprudence de la Cour Supérieure dans Baribeau vs Cité de Québec, R. C. Supérieure, 1934, p. 622 ne laisse guère de discrétion.

"La défenderesse n'a pas établi, non plus qu'elle fut dans l'exception précitée à la fin de l'article 556 de la charte de la Cité de Montréal. Au contraire, il a été établi qu'elle im- médiatement après son propriétaire où elle logeait, en sorte que l'action de la défenderesse doit être rejetée."

Les Tribunaux comiques

L'éternel triangle, mais cette fois un triangle autour du cap de la cin- quante, occupa l'attention du juge Amédée Monet, hier, dans une affaire de refus de pourvoir. Madame Trois-Etoiles, accusait son homme, monsieur Trois-Etoiles, de ne pas sub- venir à ses besoins, et cela depuis quelque vingt ans. La raison? Ma- dame Quatre-Etoiles, l'amie de toujours du prévenu, qui, rieuse et hardie dans la boîte des témoins, toisait la plai- gnanée à deux pas d'elle.

A un moment donné, Madame Trois-Etoiles, répondant à Me Willie Proulx, avocat de la défense, s'écria: — Lui, m'aider! Ça fait 20 ans que ça dure et l'hiver je suis obligée de me chauffer avec des boîtes de car- ton vides.

Cette sortie fait rire Madame Qua- tre-Etoiles, et la plaignante, piquée, tout autant que la nuque de Ferdi- nand par l'espiègle abeille, tonne de nouveau:

— Ne riez pas! Vous n'avez que votre chemise sur le dos lorsque vous avez connu mon mari, il y a vingt ans.

— Vous badinez, de reprendre, of- fusquée, Madame Quatre-Etoiles. J'aurais eu l'air "fine" vêtue ainsi.

— Le prévenu a déjà payé \$750 par an à sa femme, souligne Me Proulx.

Madame Quatre-Etoiles sourit de nouveau, et la légitime de revenir à la charge en ayant:

— Ne riez pas! Dans les bonnes an- nées, vous y étiez, mais mon mari en faisait aussi vivre trois autres.

Le juge Monet, voyant que le tout prenait une tournure à la Salomon, décide de faire comme le grand sage et... ajourne à la semaine prochaine.

Contradiction et mystère autour de 43 sacs de farine!

L'affaire Albert Lallemand se terminera le 23 janvier

De 1931 à 1940

Le 15 décembre 1938, Joseph Denis, boulanger des Cédres, qui accusait, devant le juge Edouard Archam- baault, le courtier en grain bien con- nu Albert Lallemand d'avoir négligé de lui rendre compte d'une somme de \$418, jurait sans hésiter qu'il ne con- naissait pas un nommé Paul Denis. Pressé de questions par Me Alphonse Patenaude, avocat de la défense avec Me Désiré Desbois, le témoin persista à nier, comme il nia aussi avoir reçu 43 sacs de farine expédiés par Lalle- mand.

Hier, à la reprise de l'audience, Me Oscar Gagnon, conseiller juridique de l'inculpé Lallemand, produisit quatre factures pour prouver que le plai- gnané Denis avait bel et bien reçu les 43 sacs de farine, puis, après avoir fait asseoir Joseph Denis, il lui demanda:

— En décembre, on vous a questionné sur le sujet de Paul Denis?

— On me questionna à propos de mes cinq garçons.

— Ce Paul Denis, que vous avez pré- tendu ne pas connaître, est dans la salle d'audience, et je vous demande de dire si à déjà charroyé de la fa- rine pour vous?

— Oui.

— Vous a-t-il livré 43 sacs de farine, en juillet 1934?

— Je ne m'en souviens pas.

— Pouvez-vous jurer si vous avez, oui ou non, reçu cette farine?

— Je ne puis le jurer.

— Vous ne pouvez pas alors dire ne pas en avoir reçu?

— Je ne puis le dire.

Le témoin suivant, appelé par Me Alphonse Patenaude, n'est autre que Paul Denis, le voisin de Joseph Denis, le plaignant. Il déclare bien con- naître Joseph Denis et lui avoir li- vré de la farine, et il identifie ses si- gnatures sur deux factures de la fir- me Maple Leaf Milling, pour 43 sacs expédiés aux Cédres. Ici Me Patenaude demande au témoin:

— Si cette farine était pour Joseph Denis, l'avez-vous gardée ou livrée?

— Je l'ai livrée.

— Nous avons terminé notre preu- ve, conclut l'avocat de la défense.

Dans cette affaire pour le moins compliquée et déjà comparée par Me Désiré Desbois, aux péripéties d'Ulysse, Denis prête \$418 à un voi- sin, Nestor Thauvette, en 1931, et donna le billet de celui-ci à Lallemand, en 1934, pour perception, mais en s'en- gageant par écrit à accepter de la fa- rine en paiement de la dette. Me Clau- de Prévost, avocat du ministère pu- blic, qui dirigea la preuve à charge, présenta un bref réquisitoire et insi- sta sur le fait que Lallemand n'avait pas rendu compte, et ceci, même si les 43 sacs de farine, chers à la défense, ont été livrés au plaignant. Me Pré- vost admit que la preuve de créances payées a été faite, mais la preuve que Denis avait été payé par Lallemand n'a pas été faite et le plaignant n'a jamais vu la couleur de son argent.

Les documents de la défense ne prou- vent rien et Lallemand doit être dé- claré coupable.

Me Oscar Gagnon présente ensuite son plaidoyer et pose le point de droit suivant, à savoir qu'en vertu de l'ar- ticle 355 du Code pénal, il faut être agent pour commettre le délit repro- ché dans l'accusation devant le tri- bunal, et cette agence n'a pas été prou- vée par le ministère public. La défen- se affirme aussi que les relations en- tre Denis et Lallemand ont été des re- lations de créancier à débiteur, et que l'affaire est civile, tout au plus.

Me Gagnon, se basant sur un juge- ment de la cour d'Appel (dans Mar- ion) déclare qu'il faut trois preuves pour commettre le délit de défaut de rendre compte, que dans le cas pré- sent, Thauvette est dans la même po- sition qu'une banque et, partant, que l'élément de fraude n'existe pas.

Enfin la défense demande au tri- bunal s'il peut décider à quel moment le délit a été commis, si délit il y a.

L'offense n'est pas continue et l'es- sence du délit de rendre compte est lorsqu'il y a de la part du plaignant une demande d'exécution. Denis n'a jamais demandé une reddition de comptes à Lallemand. Il s'est contenté d'avoir un recours en correction- nelle, geste qui frise le chantage, sans plus.

Me Désiré Desbois ajoute quelques mots, récapitulés à l'émancipation de Joseph Denis, donné le 15 décembre, et n'hésite pas à déclarer que le témoin 42 patit dit la vérité. Denis a juré ne jamais avoir acheté de farine de Lal- lemand, et dans les livres de l'incul- pé, on voit une entrée pour 43 sacs de farine où l'on voit que Denis doit alors \$81 au prévenu. Le juge Edouard Archambault, qui a pris de volumi- neuses notes pendant tout ce procès, a décidé de délibérer pour ne rendre jugement que le 23 janvier.

Bandit solitaire des plus hardis

Il enferme six clients d'une taverne dans les toilettes et fuit avec \$450

Léo Deguire, âgé de 29 ans, 2339, rue Workman, accusé de vol à main armée, était déclaré coupable hier, après-midi, par le juge J.-C. Lan- glois, sur une preuve accablante pré- sentée par Me Marcel Gaboury, C.R., avocat du ministère public. Le procès avait duré toute la matinée, et de nombreux témoins avaient déclaré que le 16 décembre, à 10 heures du matin, le bandit était entré dans la taverne Queen's, 3901, rue Saint-Jacques, avait mis quatre clients en joue et les avait enfermés dans la chambre de toilette. Peu après, De- guire était sorti, et forcé le gérant Ernest Pilon à lui ouvrir le coffre-fort, pour fuir ensuite avec les recettes de la veille, soit \$450.

A l'issue du procès, Me Gaboury félicita les sergents-détectives John Bond et Joseph Bédard pour leur beau travail qui s'est terminé par l'arrestation de Deguire le 3 janvier.

Le prononcé de la sentence a été ajourné à la semaine prochaine.

Le propriétaire n'est pas toujours tenu aux dommages

La présomption légale de faute peut être repoussée par l'automobiliste

Il est inexact de penser — comme on le pense souvent — que le pro- priétaire d'une automobile sera res- ponsable nécessairement, par le seul fait de son droit de propriété, de tout accident auquel sa voiture peut par- ticiper. La présomption légale de fau- te qui existe contre lui peut être re- poussee, et, une fois la présomption disparue, le piéton devra établir faute pour obtenir la condamnation. Par exemple, le propriétaire d'une auto- mobile prêtée à un ami qui cause un accident, sera exonéré s'il démontre que, d'un côté, l'accident est dû à la victime ou à son ami, et que, de l'autre, cet ami était un chauffeur com- pétent qui n'était pas à son service.

Dans un jugement où il condamne M. Howard George McBain à payer une indemnité de \$678 à M. John Co- skery, l'honorable juge Errol-M. Mc- Dougal, de la Cour supérieure, illus- tre bien ce principe. En effet, M. Co- skery, de Saint-Lambert, fut un jour frappé par l'automobile de M. Joseph Drew alors conduite par M. McBain, son ami. M. Coskery intenta action contre le propriétaire et contre le conducteur. Contre ce dernier, il allé- guait certains griefs définis en plus de la présomption légale de faute. Contre le propriétaire, il alléguait qu'il était responsable non seulement parce que l'autre défendeur était son préposé et un chauffeur incompétent mais aussi parce que, comme proprié- taire de l'automobile, il était soumis à la présomption légale de faute.

A l'enquête la preuve établit que l'accident avait été causé par la fau- te du conducteur McBain. La preuve toutefois a aussi établi qu'il était un chauffeur licencié et que, par ail- leurs, il n'était ni employé ni préposé du propriétaire. Dans ces circon- stances, de dire l'honorable juge Mc- Dougal, le propriétaire lui-même n'a commis aucune faute en prêtant sa voiture et, de plus, il ne peut être tenu responsable des actes du conduc- teur parce que ce dernier n'est pas son préposé. Par ailleurs, le seul et simple fait qu'il est propriétaire ne peut pas le rendre responsable néces- sairement de tout accident auquel sa voiture participe. A ce sujet, l'honora- ble juge McDougal dit:

"Considérant qu'il est inexact de dire — comme cela se dit si souvent — que le propriétaire d'une automobile, par le simple fait de son droit de propriété, doit, inévitablement et de toute nécessité, être tenu responsable de tous les accidents où son automobile peut être impliquée, l'équilibre se rétablit et la victime de l'accident est obligée de satisfaire à l'obligation ordinaire de montrer faute et né- gligence de la part du propriétaire, ce qu'il n'a pas fait en la présente cause. (Voir Tilden Drive Yourself contre Lépine, 51 B.R. 49)

Conséquemment, le tribunal exoné- re le propriétaire et il condamne le conducteur à payer.

Repos hebdomadaire et loi du salaire

Jugement intéressant rendu par le juge en chef Gus- tave Perrault

Le juge en chef Gustave Perrault a rendu hier un décret important et qui touche de près aux questions ou- vrières, dans le procès de la firme Joy Oil, Limited, accusée conformément à la Loi des salaires raisonnables, d'avoir, au cours du semestre pré- cédent le 28 novembre 1939, violé l'Or- donnance numéro 4 en refusant à l'un des gardiens de ses établissements le repos hebdomadaire prescrit par la loi.

Après avoir étudié la preuve, le tribunal conclut que la prévenue ne tombe pas sous la loi des Salaires rai- sonnables et expose:

"La défenderesse soutient qu'elle n'est pas soumise à la Loi des Salaires raisonnables, mais qu'elle est gouver- née et régie par la loi relative au sa- laire des ouvriers, (L. Geo. VI, chap. 49). La section 51 de cette loi édicte que "dans une action civile ou péna- le, intentée en vertu de la présente loi, tous décrets rendant obligatoire une convention collective, etc., sont preu- ve de leur contenu, s'ils ont été pu- bliés dans la Gazette Officielle de Québec, à laquelle il suffit de référer et dont le tribunal d'Office est tenu de prendre connaissance." Un arrêté en conseil, le No 764, publié le 21 mai 1938, dans la Gazette officielle, a rendu obligatoire une convention col- lective entre certaines industries et commerces. Cet arrêté en conseil est reproduit dans le décret relatif aux employés de garage et il y est dit ce qui suit:

"Pour les fins de la présente con- vention les termes suivants auront la définition ci-après donnée:

"C-Débit d'essence. — Endroit "non reconnu comme un garage et "dont le commerce principal consis- te dans la vente de l'essence et des "lubrifiants pour l'usage des véhi- "cules automobiles."

"D-Distributeur d'essence. — Toute personne, société ou corpo- ration qui exploite un débit d'essence."

"Et si l'on réfère à la partie III, on voit que les taux minima de sa- laires fixés pour la zone I, dans la- quelle se trouve comprise la cité de Montréal, le salaire du gardien de nuit est fixé à 25 cents de l'heure."

Après avoir déclaré que la compa- gnie défenderesse est gouvernée par l'arrêté ministériel 764 et que son commerce principal consiste dans la vente d'essence, le tribunal conclut ainsi:

"Il est donc prouvé que la compa- gnie défenderesse est distributrice d'essence, que même plus son com- merce consiste dans la vente de l'es- sence et en conséquence j'en viens à la conclusion qu'elle n'est pas gou- vernée par la Loi des salaires rai- sonnables mais qu'elle était soumise, pendant les mois de juillet, août et sep- tembre à l'arrêté ministériel No 764. L'accusation est donc renvoyée."

RADIO-COUPRIER

Jeudi 11 janvier

CE SOIR A L'AUDITORIUM DU PLATEAU



André Mathieu, petit pianiste-compositeur canadien de génie, donnera ce soir à l'Auditorium du Plateau, son deuxième récital.

- CFB**
- 1 h. 15 Trio Al Gilbert.
 - 1 h. 30 Hoosier Hop.
 - 1 h. 45 Ideas that Came True.
 - 2 h. 15 S. J. Marline Band.
 - 2 h. 30 Donald Novis Singers.
 - 2 h. 45 The Chase Twins.
 - 3 h. 15 The Affairs of Anthony.
 - 3 h. 30 Ted Malone.
 - 3 h. 45 Club Matinee.
 - 4 h. 15 Medicine in the News.
 - 4 h. 30 Musical.
 - 4 h. 45 Tea Time.
 - 5 h. 15 Children's Stories.
 - 5 h. 30 Musical.
 - 5 h. 45 Musical Bits.
 - 6 h. 15 Nouvelles.
 - 6 h. 30 Goodwill Hour.
 - 6 h. 45 Eb and Zeb.
 - 7 h. 15 The Light Up and Listen Club.
 - 7 h. 30 On the Spot.
 - 7 h. 45 Nouvelles sportives.
 - 8 h. 15 Story behind the news.
 - 8 h. 30 The Green Hornet.
 - 8 h. 45 "What Would You Do?"
 - 9 h. 15 Rochester Philharmonic Orch.
 - 9 h. 30 Victor Chase and Tom Thomas.
 - 9 h. 45 Nouvelles sportives.
 - 10 h. 15 Orch. Russ Morgan.
 - 10 h. 30 Orch. Lou Breeze.
 - 10 h. 45 Orch. Jimmy Dorsey.
 - 11 h. 15 Orch. Horace Heidt.
 - 11 h. 30 Nouvelles.
 - 11 h. 45 Pin des émissions.

Causerie sur la musique moderne

Le conférencier, M. Jean Valleraud, dit que : "Mozart sauvera la musique moderne".

Mozart avait entrevu toutes les possibilités de la musique; il connaissait la polytonalité bien avant Schoenberg, mais c'est intellectuellement d'abord qu'il a prévu toute la musique moderne. L'immortel compositeur, le génial artiste est véritablement divin puisqu'il a incarné la musique de tous les temps, de tous les hommes. Mozart sauvera la musique moderne. Déjà les regards se tournent vers lui, on commence à le découvrir à peine. Mozart est encore le plus pur représentant de la conception française de la musique. Voilà en quels termes s'exprime M. Jean Valleraud, chroniqueur musical au Quartier Latin, organe des étudiants de l'Université de Montréal, au cours d'une conférence qu'il donnera à l'hôtel Windsor, hier soir, sous les auspices du Club musical et littéraire de Montréal qui présidait le directeur, M. Gérard Gamache, pianiste.

Le jeune conférencier dont la causerie avait pour titre : "Les tendances actuelles de la musique française" expliqua pourquoi nous ne sommes plus à l'époque où toute la musique française se ressemblait et où l'on accusait un Maurice Ravel d'imitation Debussy. La cause lointaine de la musique contemporaine remonte à la Révolution Française. Quand on vit musicalement au nom de la liberté, tout est licite. La musique a suivi pour une fois et sans retard la marche de la littérature. Berlioz, Chopin, de la littérature. Berlioz, Chopin, Gounod, César Franck, Massenet et Fauré ont façonné la mentalité musicale française, ont préparé le terrain à Debussy. Il existe une certaine façon de penser la musique et c'est, souligne M. Valleraud, Stravinsky qui concrétise le mieux cette façon de penser. Ce dernier et les musiciens français actuels pensent mélodiquement, horizontalement tandis que les classiques pensaient verticalement. La musique française est avide de lumière, de clarté, recherche la vision nette des choses. La musique française est une musique à la mesure de l'homme.

M. Jules Jacob, ténor qu'accompagnait au piano Mlle Jacqueline Foy, fit les frais de la partie musicale et conquit d'emblée l'auditoire. En effet, le talentueux artiste, que ce soit dans des œuvres comme "Printemps des rêves" de Schubert; "Chansons d'autrefois" de Lemaire; le Lied d'Ossian (Werther) de Massenet; "Je sais bien quelque chose" d'Oscar O'Brien; "Belle Hironde" de Lionel Daunais et "Automne" de Fauré, prouva une fois de plus qu'il sait chanter, qu'il sait bercer, qu'il sait émouvoir. M. Jacob de même que Mlle de Foy recueillirent des applaudissements nourris d'ailleurs fort mérités. La troisième causerie-concert de la saison du club musical et littéraire de Montréal remporta un réel succès.

Le Bal masqué des Artistes de la Radio

Le grand bal annuel de la Fédération des artistes de la radio de Montréal aura lieu le soir du Mardi Gras, 6 février, à l'hôtel Windsor. On y couronnera "Miss Radio 1940". Mlle Mimi d'Esté, qui s'est vu décerner ce titre par les auditeurs eux-mêmes, lors d'un concours qui vient de se terminer.

Dans la tradition française des jours gras, ce bal sera paré, masqué et travesti. Nombre de vedettes de la radio y assisteront dans le costume de leur rôle. Pour ceux qui ne seront pas en travesti, la tenue du soir sera de rigueur.

Un comité du spectacle est actuellement à l'œuvre et avec cet esprit de solidarité qui caractérise les artistes dans tous les pays, on s'attend à ce que les meilleurs artistes à Montréal, ce soir-là, participent au spectacle.

Séance, ce soir, de l'Assiette à musique

Au concert de cette semaine, à l'Assiette à Musique, les organisateurs, MM. Réal Benoit et Arthur Prévozt, ont mis au programme les œuvres suivantes:

- Symphonie No 29 en la majeur (K. 201) Mozart
- (Sir Th. Beecham et la London Philharmonic)
- Idylle de Siegfried Wagner
- (Vos Hossler et l'orch. des festivals Bayreuth)
- Concerto No 2 en sol pour violon et orchestre Prokofiev
- (Heifetz et l'orch. Boston dir. par Koussevitzky)
- Trois Mélodies Erik Satie
- (Bathory, soprano, et Milhaud, piano)
- Rag-Time pour 11 instruments
- Piano Rag-Music Stravinsky
- L'Amour-sorcier Manuel de Falla
- Les concerts de l'Assiette à Musique ont lieu en la salle du Conservatoire national de musique, à la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à 8 h. 30 p.m.

Ce soir, 2e récital d'André Mathieu

Dernier concert du petit prodige avant ses débuts à New-York.

C'est ce soir, à l'Ecole primaire supérieure Le Plateau, au parc Lafontaine, que le petit pianiste-compositeur prodige, André Mathieu, donnera son dernier récital montréalais avant la tournée des Etats-Unis qu'il entreprendra le 3 février, au Town Hall de New-York.

Les mélomanes qui désirent l'entendre, et qui ont réclamé l'organisation de ce second récital, se rendront donc nombreux dire au revoir à cet extraordinaire enfant qui nous a fait si grand honneur l'an dernier à Paris et qui ne manquera pas de conquérir le public américain.

Comme on le sait, c'est le programme arrêté pour le concert du Town Hall new-yorkais qui sera présenté ce soir au Plateau: six préludes de Chopin, plusieurs œuvres du petit Mathieu lui-même, — puisqu'il est sur tout connu comme compositeur, — et des œuvres de Ravel, de la Presle, Debussy, etc.

Nouveau programme du His Majesty's

A son retour de la côte du Pacifique, la troupe Colbourne-Jones présentera au His Majesty's Theatre une pièce de James Bridie, originaire de Glasgow, qui a pour titre: "Tobias and the Angel".

Cette œuvre sera présentée durant cinq jours à partir du mardi 23 janvier et elle évoquera sous les yeux des amateurs de théâtre un véritable chapitre des Mille et une Nuits, agrémenté par l'humour écossais.

L'histoire se déroule au pays des Médes et des Perses et raconte les aventures d'un jeune homme qui recherche la richesse et qui découvre l'amour dans un jardin persan. On le voit revenant enfin auprès de ses parents sans fortune.

Au Loew's

"Balalaika" est maintenu pour une seconde semaine au programme du Loew's. C'est un film qui met en vedette Nelson Eddy et Ilona Massey. Il nous raconte un épisode qui se greffe sur l'histoire de la révolution russe où tant d'être humains se trouvent séparés par des querelles et des dissensions politiques. Mais par-dessus la barrière des tendances politiques des cœurs se sont rencontrés et aimés et ont provoqué sans doute dans la poésie et dans la poésie mais elle n'en est pas moins poignante. Les deux artistes principaux Nelson Eddy et Ilona Massey apportent toute leur sensibilité et leur charme à l'interprétation de ce chef-d'œuvre.

A l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont

Le quatrième concert de la saison artistique de l'Ecole Supérieure de Musique aura lieu le samedi 13 janvier à 3 h. 30 p.m. à 1410 boulevard Mont-Royal, Outremont.

Miles Lillane Larouche, Annette Roux, Norma Robez, Patricia Delaney, Réjane Marcotte et Jacquelyn Lavoy, pianistes, présenteront des œuvres de Bach, Mozart, Schumann, Chopin, Grieg, Fauré et Debussy. Mlle Claire Demers chantera des pièces de Haendel et de Schumann.

L'artiste invité sera M. Roland Leduc, violoncelliste, accompagné au piano par Jean Leduc.

L'Heure Catholique

Les causeries à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sont consacrées cette année à la paix. Celle du 14 janvier sera donnée par monsieur le chanoine Harbord, curé de la cathédrale de Montréal. Il parlera à 1 h. 15 au poste CKAC et exposera le problème de la paix sociale. A 1 h. 30, une deuxième causerie sera donnée par le R. P. Archambault, S.J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire, sur la Semaine corporative qui commence ce jour-là et durera jusqu'au 21 janvier.

Le programme du M.R.T. Français

Il donnera à partir du 18 janvier une interprétation de "La petite chocolatière".

Le M.R.T. français annonce la populaire œuvre de Paul Gaultier, "La Petite Chocolatière", à son nouveau théâtre de la rue Saint-Denis, les 18 et 19 janvier en soirée, les 20 et 21 en matinée et en soirée et les 22 et 23 janvier en soirée. C'est-à-dire exactement aux dates où devait être jouée "L'Aiglon".

Désireux de toujours présenter un spectacle de plus en plus parfait, le M.R.T. français a décidé de porter le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand au mois de février.

Afin de répondre à la demande de son public, le M.R.T. français n'a pas voulu laisser le mois de janvier sans spectacle, c'est pourquoi il a été décidé de présenter une pièce qui a fait et fait encore courir tout Paris et toutes les villes françaises d'Europe. On a vu au cinéma cette célèbre pièce, très touchante, très vraie et surtout très humaine, on ne manquera pas de la voir à la scène au M.R.T. français.

Causeries de la Semaine corporative

La Semaine Corporative, organisée par l'Ecole Sociale Populaire avec le concours de l'Action corporative commence le 14 janvier. Son but est de faire connaître la nature et les avantages de la Corporation professionnelle et de montrer comment elle pourrait s'établir et fonctionner dans notre province sans rien changer à notre régime politique.

Voici le programme des causeries quotidiennes à la radio. Elles durent chacune un quart d'heure :

Dimanche 14, 7 h., CKAC : Le problème social actuel, par M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ;

Lundi 15, 7 h. 15, Radio-Canada : Faux remèdes, par M. Gérard Picard, secrétaire général de la C. T. C. C. ;

Mardi 16, 7 h. 45, CKAC : La solution corporative, par M. Léon-Mercier Gouin, avocat, professeur à l'Université de Montréal ;

Mercredi 17, 7 h., CKAC : Corporation et démocratie, par le Dr Donatien Marion, secrétaire de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord ;

Jeudi 18, 8 h. 30, CKAC : Corporation et liberté, par M. Eugène Gibeau, industriel, directeur de l'Association des manufacturiers de chaussures ;

Vendredi 19, 7 h. 15, Radio-Canada : L'organisation corporative au Canada, par M. Maximilien Caron, avocat, professeur à l'Université de Montréal ;

Samedi 20, 8 h. 15, CKAC : L'âme de la Corporation, par le R. P. Richard Arès, S.J., professeur au collège Jean-de-Brébeuf.

La visite royale au His Majesty's

Le film reproduira les principaux événements de cette visite historique.

Un seul événement manquera dans le film "The Royal Visit" que présentera à partir du 12 janvier à midi le His Majesty's Theatre, c'est la rencontre des petites Dames avec leurs Majestés le Roi et la Reine. En dehors de cet événement, le film est un document complet du voyage royal à travers notre pays.

Le film a été réalisé par le service de photographie du Dominion et avec le concours des meilleurs techniciens. Pour tous ceux qui voudront le voir au His Majesty's ce sera l'occasion de faire un tour merveilleux à travers le Canada. Ce seront successivement Québec, Montréal, Toronto, Windsor, London, Hamilton, Vancouver, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Victoria. Ce film est présenté sous les auspices de la croix-rouge canadienne.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions ... Critique ... Commentaires

L'horaire des spectacles

LOEW'S. — "Balalaika" à 10 h. 22, 12 h. 24, 2 h. 46, 5 h. 68, 7 h. 21, 9 h. 48.

CAPITOL. — "Four Wives" à 9 h. 22, 12 h. 24, 2 h. 46, 5 h. 68, 7 h. 21, 9 h. 48.

PRINCESS. — "Mr. Wong in Chinatown" à 11 h. 27, 2 h. 49, 5 h. 42, 8 h. 24, "At the Circus" à 10 h. 20, 12 h. 22, 2 h. 44, 5 h. 67, 7 h. 10.

PALACE. — "The Hunchback of Notre-Dame" à 10 h. 22, 1 h. 22, 4 h. 12, 6 h. 32, 9 h. 22.

SAINT-DENIS. — "Metropolitan" à 12 h. 22, 2 h. 44, 5 h. 40, 8 h. 20, "Accord Final" à 1 h. 14, 4 h. 04, 6 h. 34, 9 h. 44.

CINÉMA DES PARIS. — "Trois Valses" à 2 h. 12, 5 h. 23, 8 h. 41, 11 h. 54, 8 h. 07, 10 h. 20.

Au Saint-Denis

Avec le film "Grand-Père" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis le public aura un double plaisir. D'abord celui de revoir Pierre Larquy dans un grand premier rôle en compagnie de Joséphine Gail et, ensuite, d'applaudir un nouveau jeune premier français M. Jean Chevrier.

Jean Chevrier a 24 ans. Il est venu du théâtre au cinéma. Ses débuts ont été rapides. Après "Grand-Père" on lui a fait tourner près de quatre grands films où il a tenu la vedette avec une égale facilité. C'est assez dire l'importance de la révélation.

Beau gaillard, bâti en athlète, racé et distingué Jean Chevrier se fera dès son début une légion d'admirateurs. Dans "Grand-Père" surtout il a un rôle si sympathique, si charmant qu'on ne pourra pas s'empêcher de l'admirer et de l'applaudir.

Dans "Grand-Père" l'histoire tourne autour de Larquy qui doit se séparer de sa fille (Jacotte) qu'il mettra en pension. Certains événements bouleverseront les affaires de la maison de pension mais un beau jeune homme riche viendra un jour et tout s'arrangera. Mieux que cela car le tout se termine par le mariage Jean Chevrier et Joséphine Gail.

Le second film à l'affiche sera "Mon Curé chez les Riches" avec Bach dans le rôle de l'abbé Pellegrin. Franchement est-il nécessaire d'insister d'abord sur la qualité de cette comédie et ensuite sur la personnalité de Bach. Le public a lu le roman de Vautel et il a bien ri. Le public connaît Bach qui l'a toujours amusé. Aujourd'hui on réunit un sujet comique et fameux à un fameux comique et on obtient l'un des plus gros succès de rire de la saison. Bach est secondé par une distribution plus que brillante : Elvire Popesco, Alerme, Paul Cambo, Marcel Vallée, Raymond Cordy, Aimos, Alice Tissot. Avec de vrais artistes comment ne pas faire un vrai succès?

Au Princess

Sous le titre "The Night of Nights" le Princess nous présente à partir de vendredi un film plein de profondeur et tragique émotion. Un artiste célèbre de Broadway, Dan O'Farrell, dont le rôle est joué par Pat O'Brien, compromet en un soir toute sa gloire. Devant jouer une première de ses œuvres il se présente ivre sur la scène, amuse sans doute son public mais compromet et voue à l'échec l'œuvre qu'il présentait. Sa femme outrée, décide de l'abandonner, en lui annonçant qu'elle allait mettre au monde un enfant. O'Farrell est inconsolable et traîne une vie découragée et misérable. Après vingt ans il reçoit du Canada une lettre de sa fille l'informant de son passage et exprimant le désir de voir son père. Celui-ci veut sauver la face et chercher à donner à son enfant l'impression qu'il vit dans le succès et dans la gloire. Mais sa fille ne tarde pas à se rendre compte et lui apprend que sa mère est morte en lui donnant la vie. La jeune fille rend courage à son père et interprétera avec lui le rôle que sa mère devait jouer dans la pièce, dont il compromet si misérablement les succès.

Au Palace

Le film "The Hunchback of Notre-Dame" va rester pour une troisième semaine à l'affiche du Palace. On sait que c'est une adaptation cinématographique de l'œuvre célèbre de Victor Hugo, "Notre-Dame de Paris". Les interprètes de ce film sont entre autres, Charles Laughton et Maureen O'Hara, une étoile que Laughton a piquée dans le ciel de Hollywood.

Pour réaliser ce programme, on dut recourir à des moyens matériels extraordinaires, il fallut en effet construire sur le continent américain le cadre merveilleux de la cathédrale de Paris, du Palais de Justice et de toutes ces constructions merveilleuses qui ornent la ville des siècles. Pour produire les effets de foule avec l'imposante et la puissance décrites par Victor Hugo dans son œuvre il fallait un nombre considérable de figurants vêtus des costumes et des hardes de l'époque. Ceux qui ont vu ce film ne craignent pas de dire qu'il est réussi de tous points.

Alex. Brailowsky à l'Auditorium

Le célèbre pianiste russe Alexandre Brailowsky sera le soliste invité aux Concerts Symphoniques le 16 janvier prochain à l'Auditorium du Plateau.

Toute présentation de ce grand artiste est inutile. Il suffit de rappeler que Brailowsky revient d'une tournée triomphale de l'Amérique du Sud, et la Société des Concerts Symphoniques a eu la bonne fortune de l'engager avant qu'il ne commence sa tournée annuelle des Etats-Unis.

Le concert promet d'être un des plus brillants dans l'histoire de la Société. L'orchestre sera sous la direction de M. Jean Moré, premier chef d'orchestre de l'Opéra Comique de Paris et du théâtre municipal de Rio de Janeiro ainsi que de l'Orchestre Symphonique de Paris.

"LA RIVALE". AU THEATRE ARCADE



Antoinette Giroux, Charles André et Paul de Vassal, trois des principaux interprètes de la "Rivale", la très belle pièce de Kistemackers qui remporte un succès sans précédent, cette semaine, au théâtre Arcade. (Photo CANADA.)

AU M.R.T. FRANÇAIS



Paul Cuvelier, qui interprète un des principaux rôles de la "La petite chocolatière".

Au Cinéma de Paris

Les foules, de jour en jour, envahissent le Cinéma de Paris pour y admirer la charmante Yvonne Printemps dans "Trois Valses", son plus grand triomphe.

On ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer dans cette œuvre musicale. La musique est de Strauss, le livret de Léopold Marchand, la mise en scène de Berger. Trois maîtres dans leur art respectif. A qui donner la palme?

Il y a Yvonne Printemps qui est unique; il y a Pierre Fresnay qui est la distinction même; il y a Henri Guisol qui se surpasse. A qui donner la palme encore?

Il y a les chansons: "Je t'aime", "C'est le destin peut-être", "Te souviens-tu?", "C'est la saison d'amour" et autres. Encore une fois à laquelle donner la palme?

Non, le film doit être jugé dans l'ensemble. Il y a trois valses, trois époques, mais il y a aussi une unité, un tout et c'est le film. Qu'on le voie afin de pouvoir mieux juger.

Au Capitol

Le film "Charlie McCarthy, Détective" que nous présente cette semaine le Capitol rappelle l'étrange fortune de Edgar Bergen, le père et le créateur de Charlie. Eddie était né de parents très modestes et l'on n'envisageait certes pas pour lui la possibilité de faire des études lorsqu'un beau jour par un hasard fort inattendu, il découvrit qu'il était ventriloque. Ce fut le point de départ de sa fortune. Par après il créa les personnages fort connus qui sont les interprètes habituels de sa pensée profonde. Bergen qui parvenait à faire difficilement son chemin dans l'existence fit d'abord du vaudeville, parla ensuite à la radio et un jour décrocha un brillant contrat à l'Edgar Bergen. Actuellement Edgar Bergen travaille à ses diverses productions et cette semaine, on nous en présente un film fort plaisant où l'on verra Charlie dans les fonctions de détectives. Celui-ci parviendra à dénouer les fils d'une affaire fort compliquée.

ARCADE

JUSQU'AU VENDREDI SOIR INCL. Tous les jours Mat. 2:30 Soirée 8:30

"LA RIVALE"

Avec Antoinette et Germaine Giroux et Charles André.

Pris: Sem. Mat. 25, 10; Soir. 50, 34, 28. Taxe incluse.

Les Variétés Lyriques

direction Daumais Goulet présentent

Les 25, 26, 27, 28 janvier

EN SOIRÉE

BLOSSOM TIME

... Première française mondiale du chef-d'œuvre immortel de Sigmund Romberg avec

CHARLES GOULET

dans le rôle de Franz Schubert.

Marthe Lapointe, Caro Lamoureux, Lionel Duvall, Gaston Dauriac.

Billets en vente au Monument National. Tél. FI. 6404, HA. 0747; LA 3053.

IMPERIAL

Dernière fois, GARBO rit dans

"NINOTCHKA"

avec Melvyn Douglas

aussi Victor McLaglen

"Full Confession"

LE PLUS BEAU CABARET DU CANADA

Grand spectacle entièrement nouveau

Pas de frais • Dîner \$1.25 • Pas de minimum

1255, RUE STANLEY

PL. 8008

ST. DENIS

GEORGES REGAUD

ACCORD FINAL

ALBERT PRÉJEAN

JOHN LEECH

ANDRÉ BOULE

METROPOLITAN

CINÉMA de PARIS

2e SEMAINE

Yvonne

PRINTemps

"Trois Valses"

HENRI GUISOL

ACCORD FINAL

TROIS VALSES

Yvonne

PRINTemps

"Trois Valses"

HENRI GUISOL

ACCORD FINAL

BALALAÏKA

NELSON EDDY

ILONA MASSEY

ROBERT MORAN

ATVALL

Loew

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

MARX BROS CIRCUS

2e semaine

PALACE

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

MARX BROS CIRCUS

2e semaine

PALACE

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

MARX BROS CIRCUS

2e semaine

PALACE

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

MARX BROS CIRCUS

2e semaine

PALACE

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

MARX BROS CIRCUS

2e semaine

PALACE

THE HUNCHBACK OF NOTRE DAME

2e semaine

PALACE

2e semaine

PALACE

L'Ontario dépensera moins pour les travaux de voirie

C'est ce que le gouvernement annonce dans le discours du trône

Les Canadiens et la guerre

Toronto, 10. (P.C.) — La cinquième session de l'Assemblée législative de l'Ontario s'est ouverte, aujourd'hui, par des discours et la présentation de projets de loi inspirés par la guerre. Le premier ministre, l'hon. Mitchell Hepburn, a déclaré "qu'il ne croit pas que le peuple du Canada s'occupe assez sérieusement de la guerre".

La cérémonie traditionnelle qui marquait auparavant l'ouverture de la session avait été abandonnée et les brillants uniformes de l'escorte du lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Albert Matthews, avaient été remplacés par des uniformes khaki. Il n'y eut pas de salut d'artillerie.

Le discours du trône, qui n'était pas explicite sur les lois futures, fit plusieurs fois allusion à la guerre et annonça que les principales dépenses faites pour la voirie seraient réduites au minimum nécessaire pour protéger les sommes déjà investies à cette fin.

Le premier projet de loi présenté à la chambre en est un de guerre. Il a pour but de libérer les officiers de l'aviation canadienne de l'obligation de servir comme jurés en cours. Les autres militaires ont aussi été dispensés de cette obligation. Le procureur général, M. Gordon Conant, a annoncé que le projet de loi serait modifié de manière à immuniser aussi tous les membres de l'Aviation canadienne. M. David Croft arriva à la chambre vêtu de l'uniforme du régiment écossais d'Essex et l'armée active. Il fut félicité par tous les députés. Le premier ministre déclara qu'il n'était pas nécessaire de dire que l'Ontario était de tout cœur avec le gouvernement fédéral dans son effort de guerre.

"L'empire n'est pas responsable de la guerre, dit-il. Le premier ministre Chamberlain n'est pas un traître de sabres et le premier ministre du Canada n'aime pas la guerre." Il ajouta en riant qu'il avait provoqué plusieurs fois l'hon. M. King, mais qu'il n'avait pas eu de succès.

Un pharmacien et sa femme arrêtés pour vol et recel

(Suite de la page 12)

dans le laboratoire de la pharmacie de l'inculpé.

Au dire des policiers enquêteurs, on aurait aussi retrouvé certains petits objets appartenant à M. T. Beauregard, propriétaire de la maison J. Beauregard et Compagnie, manufacturiers de vêtements, 7905, rue St-Denis. On se souvient que ce dernier, ainsi que son fils, Paul, et M. Joseph Lamontagne, ont été victimes d'un vol des plus audacieux, perpétré un peu avant 7 h. le vendredi 5 janvier dernier. Celui qui avait commis ce crime ne s'était pas contenté d'un vol de \$200, mais il avait aussi pris la fuite avec les pantalons des trois victimes. On croit que les vêtements en question ont aussi été retrouvés. Un individu de 28 ans, qui a dit se nommer Antoine Chalfoux, sans lieu de domicile connu, a été appréhendé dans cette affaire, il y a une couple de jours, par les sergents-détectives Dumais et Guérin, de la brigade préposée aux vols à main armée, avec la collaboration du sergent-détective Shanahan, de l'escouade des narcotiques.

Londres ne renverrait pas son ambassadeur à Moscou

(Suite de la page 1)

sont aussi déterminés que peuvent l'être les Russes, dans la décision qu'ils ont prise d'aider la Finlande le plus possible.

Le correspondant militaire de Reuters rapporte, ce soir, que le matériel de guerre anglais commence d'arriver à Helsinki et qu'il va se montrer infiniment supérieur à celui que les Finlandais ont saisi aux Russes, lequel a été rendu à peu près inutilisable par le froid. Le correspondant ajoute que la victoire que les Finlandais ont remporté à Suomussalmi peut devenir l'une des batailles les plus décisives du monde. "Qu'on en remporte une semblable, ajoute-t-il, sur le front de Salla et les Russes se tiendront tranquilles pour un bon bout de temps."

Le problème financier de la Commission scolaire s'aggrave

(Suite de la page 12)

Le rapport de M. Doré indique que la fréquentation était 114,45 élèves pendant l'année 1937-38 et de 115,819 élèves pendant l'année 1938-39, soit une augmentation de 1,354 élèves pour l'année 1938-39, alors que le nombre des classes a diminué de 47 pendant cette dernière année.

L'actif immobilisé de la Commission, au 30 juin 1939, s'élevait au montant de \$40,436,434 et sa dette consolidée, moins son fonds d'amortissement, était de \$32,435,026. Son pouvoir d'emprunt qui était de \$9,493,227, au 30 juin 1938, s'est élevé à \$11,742,805 au 30 juin 1939.

Le coût de l'enseignement, par personne, est de \$69.02 pour 1938-39 alors qu'il était de \$68.24 pour 1937-38.

Dans les dépenses d'entretien des bâtiments, il n'est fait aucune mention des réparations faites durant l'année et s'élevait à \$581,814. Ce montant est inclus dans le compte des emprunts et constitue une part des dépenses autorisées par le gouvernement et pour lequel la commission a lancé un emprunt de \$1,300,000. En vertu de ce droit d'emprunt, la Commission a émis des obligations qui sont rachetables au montant de \$130,000 annuellement.

1,500 castors ont rapporté \$21,000

Sudbury, 10 (P.C.) — Les trappeurs du district de Sudbury ont pris au piège 1,500 castors qu'ils ont vendus \$21,000 au cours de la saison de chasse qui s'est terminée le 21 décembre, a révélé, aujourd'hui, M. Joe Lofelle, gardien de chasse. Environ 500 trappeurs ont pris des permis.

Le Congrès a adopté la loi contre le lynchage

C'est l'un des perpétuels projets de loi votés par cette chambre à la veille des élections

Son sort au Sénat

Washington, 10 (P.A.) — Le Congrès des Etats-Unis a adopté, aujourd'hui, l'un de ses projets de loi favoris, l'un de ceux qui reviennent chaque année ou des élections générales doivent avoir lieu. Il s'agit du projet de loi qui réprimerait le lynchage.

Les membres du Congrès ont voté en faveur du projet de loi par 251 voix contre 132, après un violent débat au cours duquel le représentant Rankin, démocrate de l'Etat du Mississippi, a dit que cette mesure n'est rien d'autre que la renaissance d'une attaque vicieuse à l'endroit de la population blanche des Etats du Sud.

Des représentants démocrates et républicains du Nord et de l'Ouest des Etats-Unis se sont entendus pour écraser toute tentative d'amendement.

Le projet de loi, dénoncé par des représentants du Sud comme impraticable et inconstitutionnel, tente d'éliminer les lynchages en imposant des amendes aux officiers de la paix publique qui omettraient d'empêcher les prisonniers noirs d'être lynchés et en rendant les municipalités et les comités responsables des poursuites susceptibles de leur être intentées.

Quatre ministres assermentés au N.-Brunswick

La cérémonie eut lieu à l'hôpital de St-Jean où l'hon. M. MacLaren est alité

Canadiens-français

Saint-Jean, N.-B. 10. (P.C.) — Le lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick, l'hon. M. Murray MacLaren, a assermenté, ce soir, quatre nouveaux ministres du gouvernement libéral. La cérémonie eut lieu dans un cadre inusité : l'hôpital général de St-Jean. M. MacLaren y est malade depuis un accident d'automobile, l'été dernier.

Les nouveaux ministres sont : l'hon. C.-H. Blacken, de Moncton, ministre de l'Education et des relations fédérales-municipales; l'hon. J.-J. Hayes, Doon, de Black's Harbor, trésorier provincial; l'hon. J.-André Doucet, de Paquetville, président de la Commission d'électricité du Nouveau-Brunswick; et l'hon. J.-Gaspard Boucher, d'Edmundston, président du conseil exécutif.

Le premier ministre, l'hon. M. Di-Sart, a annoncé que M. J. W. Miles, élu dans le comté de Victoria, avait démissionné en faveur de M. McNair défait dans le comté de York aux dernières élections générales. L'élection partielle aura lieu le 29 janvier et la nomination le 22. M. McNair est né dans le comté de Victoria.

Des quatre nouveaux ministres assermentés ce soir, deux sont des Canadiens français. Le premier, l'hon. M. Doucet, a fait ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval, et le second, l'hon. M. Boucher, est né à Notre-Dame-du-Portage. Il est diplômé de l'Université Laval et du Collège Macdonald.

Différend soumis au Conseil Privé

Le Comité de l'instruction de Windsor rejette l'offre de la Commission des écoles séparées

Windsor, 10 (P.C.) — Le Comité de l'instruction de Windsor a annoncé, ce soir, qu'il a rejeté l'offre de la Commission municipale des écoles séparées de régler amicalement hors de Cour le problème de l'assiette des taxes scolaires. Cette décision signifie que la question sera soumise au Conseil Privé.

Dans un récent jugement, la Cour Suprême du Canada avait donné à la Commission des écoles séparées 18 pour cent de la répartition des taxes de la Ford Motor Company of Canada et les taxes sur un montant de \$1,250,000. Comparant sur cette base, les syndicats des écoles séparées croient que leur commission a droit aux taxes sur la propriété immobilière de \$6,000,000 dans la ville qui reçoit la somme de \$35,000,000 en taxes. La Commission des écoles séparées a offert d'accepter \$30,000,000 pour sa part, mais le Comité de l'instruction a refusé.

LE NAVIRE NORVEGIEN "HERTHA" ENDOMMAGÉ

Londres, 10. (P.C.) — Le navire norvégien "Hertha", de 1,365 tonnes, a été endommagé, aujourd'hui, au cours d'une collision avec un vaisseau français non-identifié. Il s'est ensuite échoué. L'équipage a été secouru et transporté dans un port écossais.

Un jeune manoeuvre a la tête fracassée sous une auto qu'il était à démantibuler

M. Gabriel Bourbonnais, jeune homme de 20 ans, qui habitait 6867, rue St-Dominique, a perdu la vie, vers 3 h. 30 hier après-midi, dans un accident tragique, qui s'est produit à Canton-Bélanger, village situé à une douzaine de milles au nord de la métropole. Il était à démantibuler une auto, dans une grange. Celle-ci était montée sur un levier et le jeune homme était occupé sous le véhicule au mo-

Les chauffeurs de taxi demandent un comité de trois membres pour étudier leurs griefs

Une délégation de trois représentants de l'Union des chauffeurs de taxis a demandé hier après-midi à l'administration municipale de constituer un comité de trois membres pour étudier le problème du taxi à Montréal, en vue d'améliorer le sort des chauffeurs. Cette délégation se composait de MM. F. Griffard, R. Plouffe et F. Autom. Elle fut reçue par le maire, M. Camille Houde, accompagné de M. J.-M. Savignac, président de l'Exécutif, Janvier Coupal, Hector Dupuis, Hormidas Delisle et John Kerry, membres du comité exécutif.

M. Griffard était le porte-parole de la délégation. Il expliqua que l'Union n'avait envoyé que trois délé-

Une grosse combine d'électricité veut se réorganiser

Elle demande la protection de la cour des faillites des Etats-Unis

Paiement des intérêts

New-York, 10. (P.A.) — L'Associated Gas and Electric Company, la plus importante unité de l'Associated Gas Utility System des Etats-Unis évaluée à \$1,035,000,000, a demandé à la cour fédérale d'Utica, dans l'Etat de New-York, aujourd'hui, de lui permettre de réorganiser la plus grosse combine hydroélectrique, sous la protection de la cour des faillites, depuis l'effondrement de la Insull Utility Empire, en 1932, estimée alors à \$5,000,000,000.

Cette compagnie contrôle la vente de l'électricité, du gaz, de l'eau et d'autres services publics dans New-York, dans la Pennsylvanie, dans la New-Jersey, dans la Virginie, dans la Caroline du sud, dans la Georgie et en Floride, et elle est également propriétaire de deux autres sociétés dans les Philippines.

Selon des autorités dignes de foi, la compagnie serait dans l'impossibilité de rencontrer le paiement d'intérêts de \$262,400 d'obligations en cours. La compagnie pour \$11,686,500 de dettes à 4 1/2 pour cent, venant en échéance en 1949, et les intérêts se montant à \$262,400 doivent être payés lundi prochain.

Le budget soumis par Roosevelt ne peut être augmenté

Ainsi en décident le Congrès et le Sénat, guidés par un esprit d'économie

Washington, 10. (P.A.) — Conduit par le grand esprit d'économie du représentant Woodrum, démocrate de l'Etat de la Virginie, le comité des appropriations du Congrès a adopté une mesure qui empêchera que les items des dépenses, soumis par M. Roosevelt dans son discours du budget, puissent être augmentés.

On rapporte que ce groupe de représentants a voté ainsi pour défendre à ses sous-commissions d'accroître la somme totale de tout projet de loi entraînant la dépense des deniers publics au-dessus du montant recommandé par la Maison Blanche.

Cette résolution a aussi été approuvée par le Sénat. De plus, une commission formée de 24 membres et du Congrès et du Sénat étudiera les dépenses projetées et les recommandations de taxation nouvelle, et elle fera rapport de ses études d'ici soixante jours.

Belle besogne de la marine anglaise

Elle a inspecté 105 navires et saisi 6,200 tonnes de marchandises de contrebande

Londres, 10. (P.C.) — Le capitaine d'un navire neutre a rapporté au ministre de l'Economie en temps de guerre que les autorités de la contrebande allemande retiennent des cargaisons dans leurs ports. Le capitaine étranger a même ajouté qu'il avait vu de 50 à 60 navires détenus dans un seul port allemand.

Ces dernières déclarations ont été faites, tandis que le ministre de l'Economie publiait ses statistiques hebdomadaires touchant la contrebande. Ces statistiques révèlent que le système de navire organisé par les Alliés est des plus efficaces et que les navires neutres peuvent naviguer sans trop de délai. Le ministre annonce que 5,000 demandes de navires ont été approuvées.

Le capitaine, arrivé récemment à Londres, a ajouté que les autorités de la contrebande allemande retiennent le plus longtemps possible les navires neutres afin d'obtenir le plus de droits de port. Le capitaine, dont le ministre de l'Economie tait le nom, rapporte, en outre, que son navire a été retenu sept semaines durant. Les propriétaires de sa cargaison de cellulose ont été obligés de signer un document qui libérait le Reich de toute responsabilité pouvant résulter du délai. Toujours selon le capitaine, on les a avertis que les marchandises seraient détenues trois autres mois, s'ils n'acquiesçaient pas à la demande du Reich.

Au cours de la semaine se terminant le 6 janvier, rapporte le ministre du Blocus, 105 navires ont été saisis par l'Inspection, et 6,200 tonnes de marchandises de contrebande ont été saisies par les Anglais. On estime à 644,000 tonnes les marchandises de contrebande saisies depuis le début des hostilités.

Le plus grand nombre de demandes de navires est venu des Etats-Unis, tandis que l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay sont les autres pays qui ont obtenu le plus de permis.

Le Reich veut restreindre le pouvoir d'achat des siens

ENROLEMENT DU PRINCE FERDINAND VON UND ZU LICHTENSTEIN

Helsingfors, 10. (P.C.-Havas.) — Le prince Ferdinand von und zu Liechtenstein s'est enrôlé, aujourd'hui, comme volontaire dans l'armée finlandaise.

Les E.-U. ont moins exporté en Europe durant novembre

Le Canada, l'Asie et l'Amérique Latine ont cependant augmenté leurs achats

Washington, 10. (P.A.) — Le département du Commerce des Etats-Unis a annoncé, aujourd'hui, qu'au cours du troisième mois de la présente grande guerre, les exportations américaines destinées au Canada, à l'Amérique latine et à l'Asie ont augmenté, tandis qu'il dit noter un déclin dans les envois à destination de l'Europe.

Selon les statistiques publiées par le département du Commerce, le Canada a acheté, en novembre, pour \$51,262,000 de produits des Etats-Unis, comparativement au montant de \$38,517,000 en novembre 1938. Les exportations du même mois expédiées à Mexico et aux autres pays latins de l'Amérique du Nord ont augmenté de \$5,239,000 à \$8,700,000 tandis que celles envoyées en Amérique du Sud ont sauté de \$23,310,000 à \$38,986,000. De \$1,577,000 qu'ils étaient les achats de l'Asie ont monté à \$53,365,000.

Les exportations expédiées en Europe, se chiffrant à \$104,399,000, ont été de \$6,000,000 moins importantes que celles de novembre 1938. Les achats faits ordinairement par le Reich allemand ont été pratiquement coupés, en raison du blocus des Alliés. Le Royaume-Uni n'a acheté que pour \$31,495,000, en novembre 1939, contre \$42,715,000, en novembre 1938. Les achats de la France se sont virtuellement maintenus, mais la Russie, l'Italie, la Hollande et la Suède ont acheté beaucoup plus qu'en l'an dernier.

L'emprunt de guerre du Canada et les E.-U.

(Suite de la page 1)

gouvernement d'Ottawa seront annoncés, lundi, et la façon dont on leur a fait savoir ce fait est interprétée ici comme les plaçant dans l'obligation morale de prêter aux Etats-Unis.

Selon l'article 7 de la loi de neutralité des Etats-Unis, adoptée en novembre dernier, il est illégal pour toute personne demeurant aux Etats-Unis d'acheter des obligations ou toute autre valeur d'une nation qui, par proclamation présidentielle, a été déclarée en guerre, si les dites obligations sont émises après la date de la dite proclamation.

Plusieurs corporations ont demandé à leurs avocats à quoi s'en tenaient-elles. Bien que l'on considère, à Wall Street, comme très clair que les Américains ne peuvent pas acheter directement les nouvelles obligations, certains légistes sont d'avis que les corporations entièrement américaines du Canada peuvent prêter, tout en restant dans la légalité, de l'argent au Dominion.

Les hommes d'affaires américains sont inquiets. Ils se disent, en effet, que si on les empêche de prêter au gouvernement canadien, leur part de l'emprunt sera prise par des concurrents canadiens qui bénéficieront ainsi d'un avantage intéressant. On estime ici, que les Américains ont placé quelque \$4,000,000,000 au Canada. Il y a deux ans, le bureau canadien des statistiques révélait que 1,552 corporations au Canada, ayant un capital de \$2,330,820,000, étaient contrôlées par des Américains. Ce chiffre comprend 995 manufactures, 110 entreprises minières, 103 compagnies d'utilité publique, 304 entreprises commerciales et 254 corporations financières.

Hier, à Ottawa, M. J.-L. Ralston, ministre canadien des Finances, a dit qu'il désirait faire disparaître toute impression que l'on pouvait avoir que l'emprunt de guerre serait "un emprunt imposé", en ce sens que l'on dirait à certaines classes de prêteurs qu'elles devaient absolument demander à l'emprunt. "Nous n'avons demandé à aucune classe particulière d'épargnants de souscrire. Nous voulons faire un emprunt national dans l'acceptation la plus vaste du terme. L'emprunt doit représenter l'épargne véritable du peuple et nous nous organisons pour en faire la distribution. La plus large afin que tous puissent y participer," a dit M. Ralston.

M. Edmond Chassé réélu président

Le Canadian Club de Québec désigne aussi l'honorable M. Godbout comme président honoraire

Québec, 10 (P.C.) — L'hon. Adélard Godbout, premier-ministre de la province de Québec, a été nommé, aujourd'hui, président honoraire du Canadian Club de Québec.

Les officiers actifs nommés, hier aussi, sont le président, M. Edmond Chassé, journaliste bien connu; vice-président, M. Bernard Devlin; et M. Frédéric Dorion; secrétaire, M. Wilfrid Béthier; trésorier, M. James C. Price.

Ont été nommés directeurs: l'hon. C.-G. Power, ministre des Postes; l'hon. Osmund Gagnon, C.P.; M. J. Gordon Ross, colonel C. H. L. Jones, l'hon. Edgar Rochette, ministre des Mines et du Travail; M. Louis Saint-Laurent, C.R.; l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie; M. L.-T. Desrivieres, M. J.-K. Léonard, M. Fernand Choquette, C.R.; M. H. L. Austin, Antonio Langlais, E. Haber, Dr W. P. Percival, T. S. L. Hope, Gerald Martineau, Frank Lafferty et H. H. Smith.

C'est une autre histoire. C'est un fait que la politique étrangère des Soviets est dirigée par un homme qui croit aux bonnes relations avec le Japon. Les gestes d'amitié que M. Vyacheslav Molotov nous a témoignés l'inciteront donc certainement à abandonner la politique qu'il a adoptée d'aider les Chinois.

Des négociations russo-japonaises commerciales ont été entamées, cet après-midi, au Kremlin. On indique, ici, que beaucoup de difficultés sont disparues et qu'un pacte commercial russo-japonais sera vraisemblablement conclu avant longtemps.

Le "Das Schwarze Korps" avertit les Allemands qu'ils devront épargner davantage

Crainte de l'inflation

Mexico, 10 (P.A.) — Dans les milieux bien informés de Mexico, on dit, ce soir, que la Grande-Bretagne et la France ont permis à l'Allemagne d'envoyer au Mexique des marchandises que cette dernière doit à ce pays américain, à la suite d'un troc qu'elle a fait contre du pétrole qui lui a été livré avant le commencement des hostilités. Au début de la présente guerre, le Mexique avait pour \$5,000,000 de crédit dans le Troisième Reich. A la suite de la décision des Alliés de soumettre le Reich à un blocus, on se demanda si les Mexicains parviendraient jamais à se faire payer. Après une brève interruption dans les envois allemands, le Mexique a, cependant, continué de les recevoir régulièrement. Un arrangement diplomatique a été conclu avec Londres et Paris par lequel les marchandises du Reich, destinées au Mexique, peuvent traverser l'Atlantique sans être saisies comme contrebande de guerre.

A la surprise des observateurs militaires, les produits que le Reich envoie au Mexique sont du matériel de guerre. Il y a de l'acier, des appareils électriques et des médicaments dans le tout. On ajoute que Berlin a déjà réduit de \$2,000,000 la somme de \$5,000,000 qu'il devait au Mexique.

Heligoland et l'île de Sylt bombardés

(Suite de la page 1)

sera mortel pour tout vaisseau allemand qui voudra s'approcher de l'Angleterre. Selon que le requiert la loi internationale, Londres a informé toutes les nations neutres de la location de ses mines.

Au cours des derniers jours, l'aviation allemande a bombardé et mitraillé, sans pitié, des navires marchands non-armés et des embarcations de pêche engagées dans la navigation côtière. Un communiqué officiel commentant sur cette forme de guerre dit: "Il faut que des agresseurs aient moins de conscience que de courage pour la pratiquer".

Les raids anglais

Les explosions des obus anti-aériens, les éclairs qui sortaient de la bouche des canons, les immenses faisceaux de lumière que faisaient les projecteurs en fouillant le ciel et le vrillissement d'un grand nombre de moteurs d'avions ont appris, à l'aube, ce matin, aux observateurs installés sur la côte danoise, que des appareils de la Royal Air Force attaquaient l'île de Sylt. Il y eut une bataille aérienne. Plus tard, vers 9 heures du matin, l'île de Sylt était encore attaquée. Elle l'était aussi à 3 heures 30 de l'après-midi et à 6 heures.

Le combat qui s'est déroulé au-dessus de la mer du Nord a été livré vers 1 heure de l'après-midi.

A Londres, le ministère de l'Air a annoncé qu'un avion anglais avait été perdu, après un combat de trente minutes, au-dessus de la mer du Nord, lorsqu'une formation de la Royal Air Force rencontra une escadrille d'avions de combat allemands à grand rayon d'action. Le communiqué affirme que les Allemands ont été vaincus et que les Anglais ont pu poursuivre leur envolée de reconnaissance avec un avion en moins, après avoir descendu deux appareils allemands.

(A Berlin, dans les milieux officiels, on prétend que trois unités d'une escadrille de neuf avions de bombardement anglais "Blenheim" ont été abattus, au-dessus d'Heligoland, par quatre appareils nazis.)

Les autres rapports officiels anglais manquent de précision. Ils disent simplement que des ombes ont été lâchées "près de" Sylt.

On apprend, d'autre part, du Danemark, que la neutralité de ce pays a été violée durant les batailles de la journée. Un avion a laissé tomber trois bombes sur l'île danoise de Roem, près de Sylt. Les explosions n'y ont pas fait beaucoup de dommages.

On a officiellement annoncé, ici, que si l'avion qui est l'auteur de cet incident est anglais, la Grande-Bretagne paiera les dégâts qui ont été faits.

Le "Messerschmitt" qui a atterri près de Ballum, au Danemark, avait des trous de balles dans son réservoir à essence. Le pilote a été interné et l'avion confisqué.

Les avions "Blenheim" utilisés, aujourd'hui, par la Royal Air Force sont des bimoteurs qui ont une vitesse maximale de 277 milles à l'heure, à une altitude de 20,000 pieds.

Aujourd'hui, les avions allemands ont attaqué des navires anglais, au sud-est des côtes de l'Ecosse. Des témoins oculaires rapportent que deux appareils nazis ont bombardé un navire non-identifié et l'ont aussi mitraillé. Ils ont pris la fuite, lorsque des avions de chasse anglais se sont montrés à l'horizon. Hier, les avions de la Reich, ont coulé plusieurs navires. La liste de leurs victimes s'est allongée, aujourd'hui, lorsque l'un a révélé que le vapeur anglais "Oakgrove", 1,985 tonnes, et le "Gowrie", 689 tonnes, avaient été envoyés au fond de la mer par des bombes. On a aussi dévoilé que le navire anglais "Upminster", 1,000 tonnes, avait été bombardé mais pas coulé. Trois membres de son équipage ont été tués.

(Les Allemands déclarent que huit navires anglais ont été coulés, mardi, et qu'au moins 12 navires ont été attaqués.)

L'Amirauté étudie toujours la question d'armer les embarcations de pêche pour leur permettre de se défendre contre les avions nazis.

Déplacement du président du C.N.R.

Halifax, 10. (P.C.) — Le président du Canadian National Railways M. S. J. Hungerford est arrivé ici accompagné de trois directeurs et d'autres fonctionnaires, pour un voyage d'affaires.

Maeta a causé une surprise à Hialeah

Résultats des courses

Hialeah Park

1ère COURSE. — Bourse \$500, 2 ans, novices.
Jumets, 3 furlongs.
Chance 116, Anderson. 34.50 16.50 9.10
Subura 116, Yaberry. — 9.60 3.80
Red Manilla 116, Robertson. — 9.10
Tempo 24, Brown Flower, Lady Jaffa.
Tack Trow, Macmanis, Miss Thirteen Per-
gise, Rubayat, Belmar Arts, adrems, Nar-
chilles ont aussi couru.

2ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Sun Apollo 115, Arano. — 8.80 3.80 2.70
Steel King 107, Caffarella. — 11.10 5.20
Bachelors Bower 115, Wholley. — 3.00
Tempo 1.55, No Ending, Deduce Gold Cross.
Grand Light, Prince Pharoah, Chance King
ont aussi couru.

3ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Ray Car 102, Caffarella. 13.10 6.20 3.30
Buck 108, Stout. — 23.90 7.80
Stage Fight 120, Robertson. — 3.50
Tempo 1.13, Durand, Moon, Mae Air.
Hard Loner, Little Bob, Don Boscombe, Pic-
torial ont aussi couru.

4ème COURSE. — Bourse \$1,100, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 furlongs.
Floriana 166, Novice. 19.80 7.60 4.00
Indian Lodge 112, Arano. — 4.40 2.50
The Thrush 107, Schmid. — 15.60
Tempo 1.18 4.5, Flying Out, Bucking, Dog-
gie, R. Court, Goulet, Bury Morn, Go Home,
Rust ont aussi couru.

5ème COURSE. — Bourse \$1,200, The Naples.
4 ans et plus, 7 furlongs.
a. Count Morn 108, F. Smith 2.20 2.50 2.20
Dolly Val 101, Wells. — 7.50 3.50
Mae 106, Durand, Moon, Mae Air.
Tempo 1.23 2.5, Shot Put, Armor, Bearer,
Early Settle, Alamy Mon, Marieu ont aussi
couru.

6ème COURSE. — Bourse \$5,000, The Hialeah.
Inaugural Hand, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Mastall 114, P. Roberts. — 25.40 14.40 9.10
Catalina 110, Berger. — 6.00 3.80
Great Union 120, Caffarella. — 8.50
Tempo 1.11 4.5, Joe Schenk Ambrose Light,
Speed to Spare, Lady Maryland High One,
Many Stings, Charlie Infeld, Supremacy, Su-
perior Speed, Duffin, Symphon ont aussi couru.

7ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
White Gopher, Caffarella. 10.40 5.70 4.50
Sun Miss 115, Rosen. — 7.40 3.50
Win Palmer 111, R. Walden. — 8.50
Tempo 1.49, Fishing, Conrad Mann, John
Allen, Par Call, Discolob, Palomede, Nash-
villian, Praetorian, Symphon ont aussi couru.

8ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Memory Book 114, Berger. — 6.20 4.00 2.50
Bachelors 106, Caffarella. — 4.70 3.50
Macho Gato 120, Robertson. — 3.50
Tempo 1.51 2.5, White Sand, Transmitter,
Brident, Broad, Machin, Felt, Solari-
um ont aussi couru.

Fair Grounds

1ère COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Fanny Tack 112, R. Vedder 23.20 8.40 4.50
Conville 09, S. Williams. — 2.80 2.50
Waringa 109, G. Gros. — 4.20
Tempo 1.48 2.5, Uddell, Mon, Dot, Co-
rial, Alamy Valera ont aussi couru.

2ème COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 6 furlongs.
Maico 100, P. Milligan. 21.20 8.50 4.40
Rusy Lutecia 106, G. Gros. — 6.40 4.20
Grosvenor Time 115, Uddell. — 5.30
Tempo 1.14 1.5, Redford, Golden Nugget, Ja-
dan, Calculator, Lillian C., Blacky Boy, Light
Rolla, Col. Green, Happy Hostess ont aussi
couru.

3ème COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 6 furlongs.
Nobles et gagnants d'une course, 6 furlongs.
Pops Rival 106, P. Keiper. 9.20 1.50 2.40
Signaler 110, Elan. — 6.20 4.00
Tempo 1.15, 2.5, Uddell, Mon, Dot, Co-
rial, Alamy Valera ont aussi couru.

4ème COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Nemont 110, R. Vedder. 6.50 4.00 2.20
Out of Fire 110, G. Gros. — 4.10 2.50
Booms Pal 118, Uddell. — 5.40
Tempo 1.49 2.5, Olmose, Money Hill Des-
fueres, Bold General, Maskillo, Breasing All
Grandmas Boy ont aussi couru.

5ème COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 6 furlongs.
Polaris 115, Keiper. 7.40 4.20 2.40
Macrot 107, W. Taylor. — 6.50 4.40
Carnarvon 103, Borsen. — 3.40
Tempo 1.13 2.5, King Cotton Our Cash,
Memon Lad, Bobsy, Bobsy Baby, Lord
Parrat, Buhron, Sir Mowles ont aussi couru.

6ème COURSE. — Bourse \$500, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Tousson 111, R. Jones. 11.60 6.20 2.50
Speedy Return 111, Milligan. — 5.50 3.20
Dreamy Ann 115, Vedder. — 5.20
Tempo 1.49 2.5, Ron, Flaming Play, Yose-
mita, Quick Kick, Peachy Pie, Be Discret,
Moonish, Eddie Gardner ont aussi couru.

Santa Anita

1ère COURSE. — Bourse \$1,000, novices.
2 ans, 3 furlongs.
Taj 117, C. Bierman. 2.10 2.40 2.20
Rita Osuma 117, Halakali. — 3.50 3.00
ervant Maid 115, Peters. — 3.50
Tempo 1.15, 2.5, Uddell, Mon, Dot, Co-
rial, Alamy Valera ont aussi couru.

2ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
3 ans, 6 furlongs.
Society Boy 109, Schrier. 21.80 9.20 5.60
Gay Imp 105, Uddell. — 6.20 4.20
H. Kid 116, Weideman. — 2.60
Tempo 1.16 2.5, Soboba Miss Butler, Keli-
piper, Sharps, Uddell, Mon, Dot, Co-
rial, Alamy Valera ont aussi couru.

3ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
The Marker 112, Knapp. 25.40 12.40 12.40
Joe Scott 110, Wallace. — 10.20 21.80
Uddell 112, Westgate. — 16.20
Tempo 1.12, 2.5, Uddell, Mon, Dot, Co-
rial, Alamy Valera ont aussi couru.

4ème COURSE. — Bourse \$1,200, allocations.
3 ans, 6 furlongs.
a. Gabbard 115, Wallace. 4.40 2.40 2.20
M. F. 117, Longden. — 2.60 2.40
Arlie Time 112, Wall. — 2.50
Tempo 1.11 2.5, Rahner, Triple Entente,
Less Time, Wallace, Bully, a. G. G. G.
b. Valida Joe, Wire Father ont aussi couru.

5ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

6ème COURSE. — Bourse \$1,000, à réclamer.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

7ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

8ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

9ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

10ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

11ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

12ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

13ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

14ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

15ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

16ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

17ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

18ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

19ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

20ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

21ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

22ème COURSE. — Bourse \$1,000, allocations.
4 ans et plus, 1-1/2 mile.
Recon 114, Dew. 8.60 4.60 3.00
Count Pan 109, Wallace. — 8.60 4.40
Black Highbrow 115, Sabin, Bibbophile, Lady
Temps 1.48 4.5, Dubois, Bibbophile, Lady
Temps, Wingspread, Jack Greenock et Gipsy
Minnet ont aussi couru.

DEUX VICTOIRES POUR LE JOCKEY M. CAFFERALLA

Polaris vainqueur de la Bour-
se Woodbine aux Fair
Grounds de la Nou-
velle Orléans

Miami, Floride 10 (P.A.) — Maeta, à Devorin, Parc, un cheval de cinq ans qui n'avait pas couru depuis le mois d'août dernier, est devenu le héros de la première matinée de la réunion de Hialeah Park, alors qu'il a gagné le Handicap Inaugural, d'une bourse de \$5,000 ajoutée, rapportant \$38.40 pour 2.50 au naturel, le rejeter de Tall Timber, à parcouru trois quarts de mille en 1:11 4-5 sur un tracé mou pour décrocher \$990 pour l'éleveur de Bristol, Conn.

Cardinals, à P. L. Kelly, qui faisait partie du groupe (field) et vainqueur de son dernier engagement à Tropical Park, a fini deuxième, battu par une tête et trois longueurs en avant de Great Union, Don Meade, qui a gagné le Handicap 1/2 à un an, se classa qua-
trième avec le favori Speed To Spare, qui a failli après avoir débuté avec rapidité.

La bourse Naples, épreuve second-
aire au programme, a fourni une vic-
toire plus populaire lorsque Count
Morse, de la Ferme Calumet, a remporté
la victoire avec le favori Mar Lee, Dolly
Val en troisième. Le vainqueur courait
avec Easy Mon et l'entrée a valu \$3.20
au naturel.

Le jockey Caffarella a remporté les
honneurs de la première matinée avec
deux victoires. Il a gagné la troisième
course avec Ray Car et la quatrième
avec White Gopher.

A Fair Grounds
Nouvelle-Orléans, 10 (P.A.) — Polaris,
à Mme J. C. Sawyer, a fait oublier
ses récents échecs en gagnant la Bour-
se Woodbine, disputée cet après-midi
au "Louisiana Jockey Club". Onze che-
vaux ont pris part à la course et Polaris
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

CHOIX DU JOUR

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6-Supper Tack, Bourbon King, Pretty Pet.
7-Seed, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Sure Swift, Gen L. Ballwick.
A FAIR GROUNDS
1-Earlboro, Copin, Victory March.
2-Grand Reins, Fairman, Heidi.
3-The Chirper, Copin, Southern Drawl.
4-Astoria, Billy Folly, Brilliant Stone.
5-Ellicott, Down Payment, Cross Ruff.
6-White Cockade, Bluefield, Tuleyries Lin.
7-Bel, Room, Captain Logan, Brown Corner.
8-Ser, War Jet, Night Mist.
A SANTA ANITA
1-Pas de choix.
2-Foolish, Dust To Dust, Levick.
3-Go Getter, Old Whiper, Ginoc.
4-Superstition, Patriotic, Orientalist.
5-Allergic, The Fox, Bachelor Tom.
6-Jubal Junior, Step By, Pernie.
7-Teddy Patie, Cotnam, Lame Duck.
8-Invincible, Lourde, Tanhauser.

SEED doit prendre part à la septième
course de cet après-midi à Hialeah Park. Il
est difficile de demander mieux que ses der-
nières courses à Tropical Park, alors qu'il
a fait sa marque comme routier. Un der-
rière en 52 secondes sur un tracé mou, mar-
ché de matin, n'a pas dû lui faire de tort
et même sans cela il est sans doute au
moins en mesure de gagner d'argent aussi
de répéter.

A Hialeah Park
1-Pas de choix.
2-Sir Trepash, Balle, Spanish Ball.
3-Narish, Highland, Bobby Clabber.
4-Goshen, Naughty, Isiah.
5-Billy Day, Drury Lane, Busy Fingers.
6

Le gouvernement des E.-U. ne permet pas la contrebande

La note au gouvernement anglais ne portait aucunement sur les envois d'argent

Tactiques nazies

Washington, 10. (P.A.) — Quoique le gouvernement des Etats-Unis a récemment protesté contre la saisie du courrier américain par la Grande-Bretagne, il ne permettra cependant pas que l'on se serve de ses protestations pour permettre la traversée de chèques, de mandats-postes, et autres valeurs, en Allemagne au moyen de ses sacs de malle.

La note présentée au gouvernement anglais ne portait aucunement sur les envois d'argent. La protestation a été faite à l'effet que la Grande-Bretagne n'aurait pas le droit d'intervenir dans la malle provenant des Etats-Unis, en haute mer, ou de censurer le courrier sur les navires qui entrent involontairement dans les ports anglais.

On rapporte, de source autorisée, cependant, que le département de l'Etat ne s'objecte pas à ce que les représentants de l'Angleterre fouillent le courrier américain qui contient des chèques, des mandats-postes et autres papiers de même genre.

En effet, on rappelle que de telles papiers sont absolument des effets de contrebande, d'après la définition même du mot admise par les Anglais et les Allemands, et par les Américains, au cours de la première grande guerre. En outre, le droit international reconnaît qu'un belligérant a le droit de saisir la contrebande destinée à l'ennemi.

Colonisation à la Rivière-à-la-Paix

Il y aura des départs de colons le 15 de chaque mois de mai à septembre

Il y aura des départs de colons le 15 de chaque mois, de mai à septembre.

Le prix du billet pour aller seulement sera de \$25, de Montréal à Falher, Alberta. Le prix pour l'aller et retour sera de \$40 et sera bon jusqu'au premier septembre.

Pour les familles qui auront plus de trois enfants au-dessous de 12 ans, les autres ne paieront qu'un demi-billet. Il y a déjà de nombreuses demandes et on ferait bien de s'empresser de remplir les formulaires d'application, car chaque cas particulier devra être étudié avec le plus grand soin avant l'émission du certificat de colon.

Les prêtres de l'Est qui voudront visiter l'Ouest, et les prêtres de l'Ouest qui voudront visiter l'Est jouiront du même tarif que les colons.

Le retour d'Edmonton à Montréal s'effectuera le premier de chaque mois durant tout l'été.

Pour plus de renseignements, priez de s'adresser à l'abbé C. St-Pierre, Missionnaire-colonisateur, Gare du Palais, Québec.

Mise en candidature à Saint-Eustache

Saint-Eustache, 10. (Spécial au Canada) — La mise en candidature aux élections de conseillers a lieu aujourd'hui, de 10 heures à midi, à l'hôtel de ville. M. Henri Roby président et le secrétaire était M. Alfred Paquin.

Les candidats sont: au siège numéro 1, M. Ernest Beauchamp et A. La Bergerie; au siège numéro 2, Alphonse Vanier et Jean Lahaie; au siège numéro 3, M. Irénée Brunelle et Ernest Brière. Les élections auront lieu lundi prochain.

Un an de loyer payé à la Balcer Glove

Trois-Rivières, 10. (Du correspondant du Canada) — Le conseil de ville a accordé à la compagnie Balcer Glove un an de loyer gratuit afin de permettre à cette compagnie à rouvrir ses portes. La compagnie restera en possession du quatrième étage de la bâtisse et reprendra ses opérations d'ici quelques jours.

On croit que la compagnie remplira des commandes de guerre.

LE GENERAL TREMBLAY PASSE LE REGIMENT DE MAISONNEUVE EN REVUE



Le général T. Tremblay (ci-haut), précédé du major W. E. Baxter et suivi du brigadier Archambault et du Lt-Col. R. Bourassa. (Ci-dessous) Le lieutenant-colonel Robert Bourassa en tête de son régiment, suivi du major Brousseau. La compagnie a obéi au commandement de "tête à droite, tournes" lancé par le commandant de la compagnie en passant devant le général Tremblay.



(Photo CANADA.)

M. Churchill est enchanté de sa visite au front

Il assure qu'elle a été pour lui un véritable tonique ainsi qu'un sédatif

Moral splendide

Avec les armées alliées en France, 10. (P.C.-Havas). — M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, est retourné en Angleterre, hier, après avoir visité les forces anglaises sur le front de l'Ouest. Il a dit qu'il prescrivait désormais comme un tonique et un sédatif une visite comme celle qu'il venait de faire à tous ceux qui sont pessimistes sur l'issue de la guerre. "J'ai rendu visite", a-t-il dit, "aux troupes anglaises qui sont directement en contact avec l'ennemi. J'ai trouvé leur moral splendide. Tout était calme au front. On entendait de temps à autre gronder l'artillerie dans le lointain. J'ai revu diverses parties de la ligne Maginot que j'avais déjà parcourue en temps de paix. J'ai partout été impressionné par la bonne entente qui existe entre les Anglais et les Français. Lorsque j'ai vu nos aviateurs, j'ai surtout été frappé par la façon dont ils se tiennent prêts à agir à la moindre alerte."

Au cours de son séjour en France, M. Churchill a été partout accompagné de son fils, un jeune hussard qui avait obtenu une permission.

Les associations patronales répondirent que la situation financière des compagnies rendait impossible cette augmentation des gages et que le coût de la vie n'avait pas augmenté comme on le prétendait.

Mais les ouvriers veulent revenir à la charge. Ils croient qu'ils ont droit à une hausse d'au moins cinq à dix pour cent comme ceux des autres industries. Il est probable qu'à l'exemple du local 249, la Fédération de l'industrie de la chaussure soumettra une nouvelle requête aux manufacturiers.

Les méthodes de formation aérienne

Trois officiers aviateurs canadiens sont partis pour l'Angleterre

Ottawa, 10. (P.C.) — Le département de la Défense nationale a annoncé que trois officiers de la "Royal Canadian Air Force" étaient partis pour l'Angleterre pour étudier les méthodes en usage dans la "Royal Air Force". Elles seront appliquées dans la mise en oeuvre du projet impérial de l'aviation.

Les noms des officiers sont: le commandeur de l'air G. O. Johnson, le capitaine de groupe C. M. McEwen (Trenton), le capitaine de groupe L. F. Stevenson (Camp Borden).

Ces officiers vont mener leurs études dans les écoles existant là-bas et vont réunir tous les éléments nécessaires pour employer ces méthodes au Canada.

Taxes exigées des autorités fédérales aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 10. (Du correspondant du Canada) — Le trésorier de la ville a préparé le compte de taxes qui sera adressé aux autorités fédérales pour les immeubles de l'hôtel des Postes et de quelques autres services fédéraux.

Le gouvernement fédéral a toujours refusé de payer la taxe générale sur les immeubles situés aux Trois-Rivières. Cependant, il paie le service de l'eau et l'on croit qu'il acceptera de payer une partie de la taxe de voirie. C'est ainsi qu'il aurait accepté de payer l'entretien des rues et des trottoirs, ce qui aidera considérablement la ville à rencontrer les énormes frais de ce service. Le Conseil de ville a autorisé le trésorier à adresser le compte tel que libellé par lui aux autorités fédérales.

Nouveau contrôleur de la métallurgie

Londres, 10. — Sir Charles Wright, président de la maison Baldwin's Ltd, remplacera Sir Andrew Rae Duncan comme contrôleur de la métallurgie britannique. Son prédécesseur était britannique hier comme président du Board of Trade. Sir Charles Wright fut contrôleur de la production sidérurgique au Ministère des Munitions pendant la première guerre mondiale, et président de la Fédération britannique du fer et de l'acier durant 1937 et 1938.

Prochain pacte russo-bulgare

Moscou, 10. — L'agence Tass publie aujourd'hui un échange de messages entre M. Bogjov, chef de la mission commerciale bulgare à Moscou, et le premier ministre soviétique, Viatcheslav Molotov. Bogjov a affirmé qu'un traité russo-bulgare ne pourrait être conclu tant qu'il existe entre ces deux pays, dans l'intérêt de leurs peuples respectifs. Molotov lui a répondu qu'il avait foi en l'établissement d'une étroite collaboration économique avec la Bulgarie.

FINANCE

A LA CHAMBRE DE COMMERCE CADETTE

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame ouest



M. ROGER CHARBONNEAU, qui vient d'être chargé de l'organisation des visites industrielles de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal.

STATISTIQUES DU BUREAU FEDERAL

Production de gypse en octobre

La production canadienne de gypse s'établit à 197,302 tonnes en octobre, à rapprocher de 196,321 en septembre et 195,561 il y a un an. La production des dix mois terminés en octobre est de 1,104,432 tonnes, comparativement à 1,029,854 la même période de 1938.

Exportations de viande en novembre

La valeur des exportations canadiennes de viande fait une avance brusquée en novembre, le bœuf et le jambon et les produits du porc s'ajoutant à la majeure partie de l'augmentation. Les exportations totales de viande en novembre s'élevèrent à \$4,517,329, en regard de \$4,477,205 en octobre et \$4,477,319 en octobre 1938. Le bœuf et le jambon dirigés vers le Royaume-Uni valent \$3,853,506.

Importations de fromage en novembre

En novembre le Canada importa du fromage pour une valeur de \$55,924, à rapprocher de \$51,779 en octobre et de \$45,755 en novembre 1938. La Suisse est le plus grand fournisseur avec une valeur de \$21,745; viennent ensuite l'Italie (\$22,957), les Etats-Unis (\$15,363), le Danemark (\$5,206) et le Royaume-Uni (\$7,826).

Production de beurre et de fromage

La production canadienne de beurre de crémère est de 1,172,519 livres en décembre, comparativement à 1,454,515 en novembre et 1,127,322 en décembre 1938. L'année civile 1939 la production atteint un total de 266,374,858 livres, à rapprocher de 266,856,853 en 1938.

En décembre la production de fromage de fabrique se place à 2,338,735 livres, en regard de 2,075,587 en novembre et 2,077,613 en décembre 1938. La production de 1939 est de 19,074,021 livres, contre 12,131,607 en 1938.

Dividendes déclarés

Connaught Mines, 12 1/2 cents par action, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 20 janvier.

Canadian Investment Fund, Ltd., 4 1/2 cents par action spéciale et ordinaire, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Prix des denrées

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & FAIRBANKS 201 Notre-Dame ouest

Options

Haute Bas Ferm. Fer. pré.

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

Mars 1939 1955 1958 1955

Mai 1939 1955 1958 1955

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame ouest

Titres

Abitibi P. & P. 7 1/2 priv. 22 3/4

Abitibi P. & P. 7 1/2 priv. 22 3/4

Beatty Bros. A. 100 102

Do 1er priv. 100 102

Belding Corticelli Ltd. 93 95

Do 1er priv. 93 95

Brew & Dis. of Van. 16 1/2

Bright T. G. & Co. Ltd. 6 1/2

Do 1er priv. 6 1/2

B. C. Packers Ltd. 16 1/2

Brit. & For. Inv. priv. 4 1/2

Calgary Power Co. Ltd. 99 101 1/2

Canada Bread Co. Ltd. 4 1/2

Canada Bud Breweries 4 1/2

Canada Maltng Co. Ltd. 23 27

Canada Star Co. 10 1/2

Do 1er priv. 10 1/2

Can. W. & Cable priv. 10 1/2

Can. Cons. Felt Co. 10 1/2

Do 1er priv. 10 1/2

Can. Dredge & Dock Co. 27 30 1/2

Can. Gen. Elec. Co. Ltd. 20 21 1/2

Can. Gen. Invest. Trust 23 24 1/2

Can. Industries B. 166 170

Can. Int. Invest. Trust 100 100 1/2

Do 1er priv. 100 100 1/2

Can. Light & Power Co. 17 1/2

Canadian Marconi Co. 11 1/2 12 1/2

Can. Pow. P. Inv. priv. 11 1/2

Candn. Vickers Ltd. 6 1/2

Do 1er priv. 6 1/2

Can. Westinghouse Co. 23 25

Candn. Wineries Ltd. 4 1/2

Cattell Food Prod. priv. 11 1/2

Chad. Knitting Co. Ltd. 11 1/2

City Gas & Elec. Co. Ltd. 15 1/2

City Neon Gen. Adv. 10 1/2

Commer. Alcohols Ltd. 3 1/2

Cons. Paper Bonds 62 1/2 63 1/2

Dominion Eng. Works 37 38

Do 1er priv. 37 38

Dominion Square Corp. 4 1/2

East Kootenay P. priv. 6 1/2

European Electric A. 10 1/2

Do 1er priv. 10 1/2

French & For. Inv. priv. 30 31

Gen. Tire & Rubber 20 21

Hillier & Co. 25 26

Hydro Elect. Sec. Corp. 2 1/2

Inter City Baking Co. 20 21

Inter. Metal Royalty A. 14 1/2

Inter. Metal Industries 16 1/2

Int. Paints Can. A. 23 24

Int. Utilities Corp. A. 16 1/2

Loblaw Groceries A. 27 28 1/2

MacKenzie Air Service 25 26 1/2

Maritime Tel. & Tel. 16 1/2

McCl. Frontenac priv. 17 1/2

Melchers Distilleries 1 50 1 75

Mon. & For. Inv. priv. 6 1/2

Mt. Hill & Store priv. 25 1 50

Nova Scotia L. & P. 92 1/2

Do 1er priv. 92 1/2

Pack. Hvy. Tube Ltd. 107 108 1/2

Paton Mfg. Co. 23 20

Do 1er priv. 23 20

Pow. Corp. B. 1 priv. 115 116

Do 2e priv. 115 116

Price Bros. Co. Ltd. Deba. 103 104 1/2

Que. Tel. & P. Co. Ltd. 4 1/2

Reliance Grain Co. 10 1/2

Rogers Majestic Corp. 25 26

Sankam Co. Ltd. 30 32

Sar. Bridge Co. A. 5 1/2

Do B. 5 1/2

South Can. P. Co. priv. 108 1/2

Standard Clay Products 1 00 1 25

Stand. Pav. & Mats. Ltd. 21 1/2 22 1/2

Superior P. Corp. Ord. 21 1/2 22 1/2

Thrift Stores Ltd. 100 1 00

United Amusement 11 1/2

Do 1er priv. 11 1/2

Do 2e priv. 11 1/2

Do 3e priv.

Fermeté des mines d'or, hier

onto, 10. (P.C.) — Les transactions ont été moins élevées, au-
elles et les valeurs ont faibli légèrement. A la clôture, les titres des
elles et des bas métaux ont affiché des pertes de .29 et de .37 de
respectivement. Les mines d'or ont gagné une légère fraction tandis
huiles de l'Ouest ont reculé de quelque peu. 426,000 actions ont
de mains.

reculs ont été fractionnaires dans le groupe des Industrielles et
quelques pertes d'un point ont été affichées. Canada Wire a reculé.
ints. D'autres valeurs, par contre, ont été fermes.

elques mines d'or à bas prix se sont raffermies au cours de la der-
ure. Dome et Lake Shore ont clôturé avec des gains de fractions.
rt. Nickel a perdu 7-8 de point. Smelters 1-2 et les titres secon-
as métaux ont été stables. Home Oil et Calgary-Edmonton ont
et 10 cents respectivement parmi les huiles de l'Ouest.

Titres	Haut	Bas	Côté
(titi)			
algia P	16 1/4	15 1/4	36 1/4
termae	26	"	"
m	"	"	"
algia Cdn	96	"	"
nd	14 1/4	"	"
mor	249	245	248
orkfield	"	"	"
e de Mont	50 1/2	"	"
thurst B	20 1/2	"	"
ar Expl	6 1/4	"	"
attle	104	"	"
.....	8 1/4	"	"
il Tel	168	167	"
Agood	13 1/4	13	13 1/4
g Miss	11	"	"
.....	9 1/4	"	"
laine	11	"	"

CURB				
Ventes	Titres	Haut	Bas	Côté
1000	Brett Tr	1 1/4	"	"
50	Can Bad	4 1/2	"	"
100	Coast Cop	17 1/2	"	"
950	Cons Pap	1 1/2	7 1/4	7 1/4
810	Dalhousie	"	"	"
45	Dome Brld	28	"	"
210	Foothill	36	30	"
125	Mandy	25	"	"
110	Mtl Power	21	20 1/2	"
200	Pend Or	22 1/2	"	"
108	Shawinigan	24	23 1/2	"
2000	Tenaska	5 1/2	2 1/2	5 1/2
Total des ventes:		426,000	actions.	

Row A	28 1/2	27 1/2	
mulan	64 1/2	60	64 1/2
off Ank	\$60		
off Cdn	3		

HUNKE, DANNEHEAU & Co.
222, Notre-Dame, ouest

1841	134	12	Albany River	20	23
1842	220	219	Ames Cadillac		
1843	57		Area	3	4
1844	34		Argony	3	6
1845	261		Archa, am	19	6
1846	104		Barber Larder	4	
1847	8		Beaucourt	4	9
1848	74		Bersford Lake	13	14
1849	14		Big Master	19	2
1850	170	180	Bilmae		
1851	264		Brown Bousquet		2
1852	170		Cadillac Exp.	5	
1853	17		Can. Pander	1	1
1854	134		Capital Ronyn	1	1
1855	27		Central Duvernay	2	
1856	214	214	Chemids	9	10
1857	1		Chimney	4	
1858	81	80	Continental Kirkland	4	
1859	68	67	Courner, nouv.	24	28
1860	1		Crow Shores	6	
1861	245		Curtis	1	
1862	7		Dempey Cadillac	14	
1863	220		De Santos	20	27
1864	104	104	Dunlop Hilda	10	
1865	20		Dunlop Consolidated		
1866	92		East Lacom	14	2
1867	68		Elmes		8
1868	48		Fontana		4
1869	121		Halford Mine	100	100
1870	274		Hiawatha	10	19
1871	27		Huck Pam	7	8

me	25		Lacoma	14	5
me P S	25	34%	Lake Dufault	20	22
me Str B	15%	15%	Lake Geneva		12

St. West P.	9	8	1	L. L. Lagoon	1	1
St. Crest	24			Leroy Mines		1
St. Mal	250	275		Louise	50	81
St. Eastern St.	184			Magnet Consolidated	16	19
St. Colorado	106	108		Magnet Lake	16	19
St. Middle L.	4	24		Martin Bird	1	2
St. Extension Oil	23	6		McNeeley	1	2
St. Nelson	470			Melba	1	2
St. Farmer	21	264	27	Moffatt Hall, nouv.	3	4
St. Kirk	8			Mossula	3	4
St. Ford A.	214	21	214	Moore Long Lac	29	30
St. Hancock	65	61	64	National Malartic	20	25
St. Pow	154			Norbeau	20	25
St. St. Warren	154			Norlake	1	2
St. Pow Rte	5			N. S. Molybdenum	60	62
St. Miles	74	74	74	Obalski	1	2
St. Lake	62	61	62	Oikend	14	15
St. Lake	24	23	23	Oleary Malartic	2	4
St. Lake	24	23	23	Oremska Copper	14	15
St. Lake	24	23	23	Orbit	2	4
St. Lake	24	23	23	Orp	2	4
St. Lake	24	23	23	Pan. Canadian	20	25
St. Lake	24	23	23	Pancalis	20	25
St. Lake	24	23	23	Pavore	20	25
St. Lake	24	23	23	Plains Pete	20	20
St. Lake	24	23	23	Porcupine Lake	6	8
St. Lake	24	23	23	Polaris	50	12
St. Lake	24	23	23	Pontine Rouyn	100	20
St. Lake	24	23	23	Proprietary	135	20
St. Lake	24	23	23	Que. Eureka	115	20
St. Lake	24	23	23	Quebec Manitou	19	26
St. Lake	24	23	23	Rameau	19	26
St. Lake	24	23	23	Rand Malartic	14	15
St. Lake	24	23	23	Red Gold	1	2
St. Lake	24	23	23	Red Crest	1	2
St. Lake	24	23	23	Ribago, nouv.	24	1
St. Lake	24	23	23	Rose Gold, nouv.	7	8
St. Lake	24	23	23	Routhier Cadillac	1	2
St. Lake	24	23	23	Roulin Herard	1	2
St. Lake	24	23	23	Rube	1	2
St. Lake	24	23	23	Sachgo River	875	50
St. Lake	24	23	23	Shawmaque	1	2

Nickel	46	45	45 1/2	South Malartie	7
Pete	22 1/4	22		Springer Sturgeon	11
Illice	17			Sun Bear	1
				Thompson Cadillac	2

Shore	150	18	149	Tonawanda			
ke Sulph	219			Union Mining		64 1/2	7 1/2
Record	23	17	18 1/2	Val D'Or Minerals		65	7 1/2
itch	17 1/2	1 1/2	1 1/2	Walker Patricia			2 1/2
blaw A	31 1/2			Warren Mac			
blaw B	26 1/2	26		Wawano			
assara	41 1/2			Wells L. L.		10	10 1/2
elwood	22 1/2	55	54 1/2	Westwood Cadillac		3	6
Marble	99	94	98	Winoga		11 1/2	
assy H	6 1/2			Young		29	28
Coll	8 1/2	N/A	8 1/2	Young Davidson			
Intry	14 1/2						
Ken	14 1/2	14 1/2	14 1/2				
Watter	12 1/2						
n Corp	27 1/2						
met	45 1/2						
ore	5 1/2	5 1/2	5 1/2				
orris	5 1/2	5 1/2	5 1/2				
tr Groc	8 1/2	8 1/2	8 1/2				
	62 1/2	62	62				

passing	157				Commonoil	29	32
randa	78 1/4	77 1/2	78		Commonwealth	29	30
rgold	5 1/2				Davies Petroleum	27 1/2	30
rmetal	58	55			East Coast	2	3 1/2

[illegible]

Clark H	476	408	410	Fully-Arm Shs	6 15	6 65
Clarkas	85			Agriculture	5 51	6 00
Clark Top P	109			Automobile	4 70	5 12
Clark Elev	32	311 1/2	32	Antislavery	8 48	9 25

Magmac	102	96	102	Prod. chin.		6.81	7.41
Al Bm	96			Dist. et trans.		8.23	8.61
Gas	15%	15%		Alec. Elect.		8.82	9.20
Fuel B P	6%	6%		Aliment		4.51	4.92
Stl				Mach. indust.		4.51	4.92
per Can	49	57		Cie de placem.		4.51	4.92
Inures	4300			Marchandise		4.28	4.59
Min	42%			Min.		4.47	4.87
uston	12%			Eau		2.78	3.03
n Liee B				Equin. de fer		2.78	3.03
ed Cas				Equip. de chemin de f.		3.54	3.65
ght H	500			Electr		6.24	6.71
air Yank	6			Tabac		6.24	6.71
				Utilités		6.14	6

Notre favori national
Gin MELCHERS
 Croix d'or
 10 oz. \$1.05 — 26 oz. \$2.40 — 40 oz. \$3.45
PREVEZ LA CASSEZ — LA
bonne Ponce GRIPPE
 LA MEILLEURE RECETTE
 — de l'eau bien chaude
 — le jus d'un citron
 — deux doigts de Melchers
 — du miel ou du sucre au goût
 — saupoudrez de muscade
 Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Le Canada

12 MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1940 VOL XXXVII — No 234

DANSE TOUS LES SAMEDIS
 De 7 heures du soir à la fermeture
 Arrangements spéciaux pour banquets
 et réunions privées
PAS DE FRAIS DE COUVERT
PAS DE MINIMUM
Krausmann's
Lorraine Grill
 R. MINGUET
 1787 — (Square Phillips)

Création d'une grande école d'aviation à Montréal

Le maire révèle que la Ville s'attend à recevoir du gouvernement fédéral l'offre de louer à cette fin les immeubles et l'emplacement du Jardin Botanique

M. Houde préconise la vente de l'immeuble de l'Université sur la montagne

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a déclaré hier après-midi qu'il avait été "croyablement informé" (c'est l'expression dont il s'est servi) que les autorités fédérales avaient offert d'acheter l'édifice de l'Université de Montréal sur la Montagne pour une somme de \$7 millions et que la Société d'Administration de l'Université de Montréal avait refusé cette offre. On s'attendait, hier soir, à l'hôtel de Ville, au dire du maire à recevoir d'un moment à l'autre une demande officielle du gouvernement fédéral offrant de louer le Jardin Botanique pour l'affecter à l'entraînement des aviateurs.

Interrogé par nous, au téléphone, au cours de la soirée, l'hon. C.-J. Power, ministre intérimaire de la défense, a nié la nouvelle lancée par le maire de Montréal. "Le gouvernement fédéral, nous a-t-il dit, n'a jamais offert d'acheter l'immeuble universitaire sur la montagne et n'a pas songé non plus à l'acheter."

D'autre part, nous avons appris, hier soir, de la meilleure source dans le monde universitaire, que l'Université n'a jamais reçu l'offre d'achat dont parle M. Houde, qu'elle n'a donc jamais eu l'occasion de la refuser et qu'au surplus la propriété de l'Université sur le Mont-Royal n'est pas à vendre.

Dans l'entourage du maire on ajoute, fort naturellement, à sa déclaration. M. Houde prétend que ce sont les autorités universitaires qui ont suggéré au gouvernement fédéral de louer l'immeuble et tout l'emplacement du Jardin Botanique. L'opinion, à l'hôtel de ville, est opposée à cette transaction.

C'est pour établir une école d'entraînement pour les aviateurs que les autorités fédérales cherchent un emplacement à Montréal, a expliqué M. Houde, qui dit qu'une telle école nécessite un édifice assez vaste, 300 instructeurs et environ 1,000 aviateurs devant y loger.

Au Jardin Botanique, si l'école d'aviation y est établie, il faudra construire les édifices nécessaires. M. Houde croit que le gouvernement fédéral ne fera que louer le Jardin Botanique, s'engageant à le remettre à la Ville dans le même état, une fois la guerre finie.

M. Houde favorise plutôt l'établissement de cette école dans l'édifice universitaire de la Montagne parce qu'une fois la guerre terminée, explique-t-il, il deviendrait possible d'y établir un centre de recherches anticancéreuses, projet que le maire caresse depuis plusieurs années.

Le conseiller municipal de Préfontaine, M. Armand TAILLON et celui de Rosemont, M. J.-H. BRIEN, ont exprimé hier leur opposition à la location du Jardin botanique.

Il y a trois intéressés dans le Jardin Botanique: l'Université, dont l'Institut botanique est une filiale, le gouvernement de la province, propriétaire des édifices qui y ont été construits, et la Ville, qui est propriétaire du terrain. Il faudra donc que la Province, la Ville et l'Université soient d'accord pour louer le Jardin Botanique.

On parlait hier soir de la possibilité de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal et de faire des démarches auprès des autorités universitaires pour les induire à vendre l'immeuble de la Montagne. Avant de faire ces démarches, cependant, l'administration municipale attend d'avoir été saisie officiellement du détail des propositions fédérales.

M. Georges Caron, député de Maisonneuve, s'oppose énergiquement à l'occupation du Jardin botanique. "Je suis en faveur du projet de l'immeuble de la montagne", dit-il; "si l'Université voulait vendre son immeuble sur la montagne, ce serait une excellente occasion de régler une fois pour toutes le problème de l'Université. Sans compter que cela épargnerait cinq millions à la Province".

En vertu de la loi 3 George VI, chapitre 69, le gouvernement de la province s'est engagé à garantir un emprunt ne dépassant pas cinq millions à la Société d'Administration de l'Université de Montréal et à verser annuellement, pendant dix ans, une somme n'excédant pas \$500,000. C'est à cette dépense que M. Caron faisait allusion.

Octroi annuel de \$3,000 demandé par l'Hygiène Infantile

Le comité exécutif approuve — Le Dr Groulx préparera un rapport

Dix-neuf centres

La Fédération d'Hygiène Infantile a présenté hier après-midi une requête à l'Administration municipale. Elle lui a demandé d'accorder une subvention annuelle de \$3,000 à cette œuvre. La délégation fut présentée au comité exécutif par le Dr Adélaïde Groulx, directeur du service de Santé de la Ville.

La Fédération, qui s'occupe spécialement des jeunes mères et des nourrissons, entretient 19 centres de consultation. Sept infirmières diplômées visitent les familles aidées par la Fédération. Depuis son institution, la Fédération a donné 1,965,161 consultations, fait 778,140 visites à domicile et reçu 192,305 inscriptions.

Autrefois, la Ville lui accordait une subvention de \$5,000 par année. Cette subvention a cessé il y a quelques années.

M. Savignac, président de l'Exécutif, qui reçut les délégués avec MM. Janvier Coupal, Hector Dupuis et John Kerry, après avoir souligné l'état actuel de la finance municipale, demanda au Dr Groulx de lui préparer un rapport de l'aide accordée dans le passé et l'œuvre de la Fédération. "Nous étudierons votre requête avec sympathie", a dit le président de l'Exécutif.

Dîner au Cabaret chantant au Cercle Universitaire

Le dîner au Cabaret chantant de 1940 au Cercle Universitaire aura lieu le samedi 20 janvier, à 7 h. 30.

Le comité d'organisation qui travaille en catimini afin d'ajouter à l'agrément des convives le charme et la surprise, s'est assuré le concours d'artistes dont il ne tentera pas de faire l'éloge, de crainte d'offenser la vérité en restant en deçà.

L'inscription des réponses se fera rigoureusement suivant l'ordre de réception.

LE GENERAL TREMBLAY A FELICITE LE REGIMENT DE MAISONNEUVE



Le général Thomas Tremblay s'est rendu, hier matin, à la caserne du régiment de Maisonneuve, rue Rose-de-Lima, pour y faire l'inspection du régiment. Il s'est déclaré enchanté de la tenue des hommes, de l'installation sommaire du bataillon et il a promis au commandant du régiment, le lieutenant-colonel Robert Bourassa, V.D. C.R., de faire tout en son pouvoir pour donner tout le confort possible au régiment. Pendant que les soldats défilent, le général fait le salut militaire. Il a (ci-haut) à sa droite le Lt-Col. Bourassa, et en arrière, on remarque de gauche à droite, le major Baxter, le major D. Leprohon, et deux anciens commandants du régiment, le Lt-Col. J. Brousseau et le Lt-Col. C.-A. Brousseau, V.D. Croix de guerre. Ci-contre, le général Tremblay, au centre, donne la main au lieutenant-colonel Robert Bourassa, V.D. C.R., commandant du régiment de Maisonneuve. A droite, le brigadier J.-P.-U. Archambault, commandant du district militaire No 4. Le général Tremblay et le brigadier Archambault sont deux anciens officiers du 22e bataillon. (Photo CANADA.)

Le problème financier de la Commission scolaire s'aggrave

Le déficit pour l'année 1937-38 était de \$1,599,727, et on prévoit que celui de 1938-39 sera de \$2,148,935

L'aide du gouvernement

Le déficit de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la période qui va du 30 juin 1938 au 30 juin 1939 est de \$1,834,227, alors que le déficit prévu était de \$1,908,140 a annoncé hier, M. Roméo Delcourt, secrétaire général et trésorier de la Commission, suivant un rapport préparé par son prédécesseur, M. Victor Doré. Les dépenses réelles pour l'année 1938-39 se sont élevées au montant de \$7,994,382, alors que les dépenses prévues étaient de \$8,140,583 et les revenus ont été de \$6,246,338, alors que les revenus prévus s'élevaient à \$6,232,443. Le déficit pour l'année 1937-38 était de \$1,599,727.

En comparant le montant des dépenses pour 1938-39 avec celui des dépenses prévues pour 1939-40 on remarque une augmentation probable de \$437,153, pour cette dernière période. Les revenus prévus pour l'année 1939-40 s'élevaient au montant de \$6,282,610, ce qui, comparé au montant des dépenses prévues donnerait un déficit probable de \$2,148,935, pour la période qui prendra fin en juin 1940.

Le coût de l'enseignement a augmenté de \$66,568 pour la période 1938-39 par rapport à la période 1937-38, cependant, si l'on compare les montants des dépenses occasionnées par l'entretien des bâtiments pour les mêmes périodes, on remarque qu'elles ont diminué de \$713,781 en 1938-39. L'augmentation totale des dépenses pour l'année 1938-39 est de \$183,895.

M. Armand Dupuis, président général de la Commission, a déclaré qu'il "espérait recevoir de l'aide du gouvernement provincial dès la prochaine session", car, a-t-il ajouté, "le problème financier de la Commission va toujours en s'aggravant, malgré tous les efforts qu'on fait pour réduire les dépenses. On doit occuper de l'éducation des enfants avant de s'intéresser à des problèmes qui peuvent paraître plus pressants".

Le déficit provient de l'augmentation des dépenses occasionnées principalement par une plus forte fréquentation des écoles et par l'insuffisance des revenus.

M. Armand Dupuis, président général de la Commission, a déclaré qu'il "espérait recevoir de l'aide du gouvernement provincial dès la prochaine session", car, a-t-il ajouté, "le problème financier de la Commission va toujours en s'aggravant, malgré tous les efforts qu'on fait pour réduire les dépenses. On doit occuper de l'éducation des enfants avant de s'intéresser à des problèmes qui peuvent paraître plus pressants".

Le déficit provient de l'augmentation des dépenses occasionnées principalement par une plus forte fréquentation des écoles et par l'insuffisance des revenus.

M. Armand Dupuis, président général de la Commission, a déclaré qu'il "espérait recevoir de l'aide du gouvernement provincial dès la prochaine session", car, a-t-il ajouté, "le problème financier de la Commission va toujours en s'aggravant, malgré tous les efforts qu'on fait pour réduire les dépenses. On doit occuper de l'éducation des enfants avant de s'intéresser à des problèmes qui peuvent paraître plus pressants".

Le déficit provient de l'augmentation des dépenses occasionnées principalement par une plus forte fréquentation des écoles et par l'insuffisance des revenus.

Emprunt de guerre qui sera un placement de première valeur

Verdict d'accident

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier matin, dans le cas de Fernand Trottière, jeune homme de 17 ans, dont les parents habitent 4032, rue Edna, Verdun, décédé mardi après-midi, des suites de blessures reçues au cours d'une partie de hockey, accident que nous relatons dans notre édition d'hier matin. Le jury était sous la présidence de Me Richard-L. Duckett, le coroner du district de Montréal.

Officier supérieur tchécoslovaque en mission au Canada

Le colonel Spaniel décrit les souffrances de ses compatriotes sous la domination allemande

Son optimisme

Le colonel Oldrich Spaniel, membre de l'Etat-major de l'armée tchécoslovaque, était hier à Montréal, il a reçu, à l'hôtel Windsor, le représentant du "Canada", le représentant du "Canada", et a déclaré à ce dernier sa foi dans la victoire finale. "La France, l'Angleterre, l'Empire et tous les alliés, actuellement une telle impression de puissance qu'on ne peut douter un instant de la victoire finale".

Mission

Le colonel Spaniel a été envoyé au Canada en mission officielle. Il dépend directement du général Ingham, membre du Comité National que préside M. Benès. Le colonel Spaniel a pour mission de s'informer du nombre approximatif de sujets tchécoslovaques qui résident au Canada et qui éventuellement pourraient servir dans l'armée de ce pays en France. Son enquête ne peut évidemment s'étendre aux citoyens canadiens d'origine tchécoslovaque: ceux-ci ont une nouvelle mère-patrie et ils lui appartiennent. Mais de nombreux citoyens tchécoslovaques seront sans doute heureux de pouvoir servir comme volontaires dans l'armée reconstituée de leur patrie. Plus tard on pourra envisager, mais avec l'agrément formel du gouvernement canadien la mobilisation des éléments de nationalité tchécoslovaque, telle qu'elle a lieu en Angleterre et en France. Tout dépendra évidemment du cours des événements en Europe.

En France

Interrogé sur l'atmosphère des milieux (Suite page huit)

Un pharmacien et sa femme arrêtés pour vol et recel

Les détectives auraient retrouvé des bijoux volés évalués à \$4,000

Des pantalons

Un pharmacien dont l'établissement est situé boulevard St-Laurent, près de la rue Baubien, a été appréhendé hier soir, sous les accusations de vol, de recel et de conspiration pour commettre un vol à main armée, et sa femme a aussi été arrêtée sous une accusation de vol et de recel. A la suite des recherches effectuées de 11 heures hier matin à 5 heures hier après-midi, les détectives auraient trouvé, dans l'établissement en question, des bijoux volés pour une valeur d'environ \$4,000.

Cérémonie chez les Forestiers canadiens

On fera le 16 janvier prochain, au Café Saint-Jacques, l'installation publique des officiers des cours des Forestiers canadiens sous la juridiction de l'organisateur Ulric Leblanc. La cérémonie sera présidée par M. J.-G. A. Decelles. L'installation sera faite par le haut chef ranger, M. W. M. Couper, assisté de M. Francis Payette, membre de l'exécutif, et de M. Victor Bédard, haut régisseur.

Gravement blessée dans un accident de la rue

Fleuriette Tardif, 10 ans, 4670, rue Saint-Dominique, a été renversée par un camion, en traversant la chaussée, un peu avant 8 h. hier soir, en face du domicile de ses parents. Le conducteur du véhicule, M. Hugh Byers, domicilié 5283, avenue du Parc (appartement 3), a transporté l'enfant à l'hôpital, où les autorités ont déclaré, tard hier soir, qu'elle avait probablement le crâne et la cuisse gauche fracturés. Le sergent Maille, du poste de police de l'avenue Laurier, a fait les constatations d'usage, avec les agents Pharamand et Favreau, de radio-police.

Victime d'empoisonnement

Denise Robidoux, enfant de 2 ans, dont les parents habitent 4814, avenue Coloniale, aurait apparemment avalé des pastilles de permanganate de potasse, croyant qu'il s'agissait de bonbons. L'accident s'est produit, hier midi, et la fillette a été transportée à l'hôpital, où on nous a dit, hier soir, qu'elle était sous observation mais que son état n'était toutefois pas alarmant.

Pour téléphoner au "CANADA"

DANS LE JOUR
 HARBOR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES

Police, incendies, accidents...
 Sport...
 Directeur de l'information...
 Atelier de composition...
 Service d'information...
 Rédacteur en chef...
 Circulation et expédition...

HA. 5131
 HA. 5134
 HA. 3461
 HA. 1432
 HA. 3507
 HA. 8454
 HA. 5134

Le Canada

le premier à vous renseigner sur

- les nouvelles de la guerre
- les nouvelles financières
- les nouvelles sportives
- les dernières nouvelles

Faites-vous livrer le CANADA à domicile de bonne heure le matin avant le déjeuner.

3 mois	\$1.50
6 mois	3.00
12 mois	6.00

A Montréal seulement
 APPELEZ MA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'Essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois pour \$1.00

LE CANADA
 33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,
 Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM
 ADRESSE

(Suite page six)

(Suite page huit)